

La Lettre de Villers sur-Mer



Côté
MAIRIE

**La Municipalité,
son fonctionnement**

en pages 4 à 17

**Présentation
des différents services**

en pages 18 à 21

**Vie quotidienne
& questions pratiques**

en pages 19 à 25



La Lettre de **Villers-sur-Mer**

est une publication trimestrielle
de la **Municipalité de Villers-sur-Mer**
BP 19 - Avenue du Général de Gaulle
14 640 - Villers-sur-Mer
Tél. : 02 31 14 65 00
Fax : 02 31 87 12 25
www.villers-sur-mer.fr
mairie@villers.fr

Directeur de Publication :

Thierry Granturco, maire

Rédaction :

Florence Le Nail, Fanny MAILLARD,
Laurence KIEFFER, Louis RONSSIN
Photographies : Matthieu GAILLANDRE,
Laurence KIEFFER



N° ISSN XXXX-XXXX en cours d'attribution

Dépôt légal à la parution

Ce numéro a été imprimé à 2 500 exemplaires



Réalisation & Impression :

EDH Pont-Authou (Normandie)
N° SIRET : 421.115.866.00020

Table des matières

I – La Municipalité, son fonctionnement

1. Portraits et missions de vos 23 élus 2020-2026	4
2. Les 10 commissions pour œuvrer sur les projets du mandat	11
3. Intégrité et déontologie	13
4. Les 3 comités consultatifs pour guider et soutenir les actions municipales	13
5. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et les services sociaux	15
6. Vos élus présents sur le territoire de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie	17
7. La SPL InDeauville: promouvoir le tourisme	17

II – Présentation des différents services de la ville

1. Fonctionnement communal	18
2. Les services de la ville de Villers	19
3. Des EPIC au service de nos animations, de la culture, des loisirs...	21

III – Vie quotidienne et questions pratiques

1. Un rendez-vous avec vos élus ?	22
2. Jours et heures d'ouverture des services de la Mairie	22
3. Être un électeur Villersois	22
4. Inscrire son enfant à l'école	22
5. Déclarer son meublé de tourisme	23
6. Déchèterie	23
7. Permis de construire et questions d'urbanisme :	24
8. Éclairage public	24
9. Un peu de bonnes pratiques et de savoir-vivre...	24
10. Le bien-être du marais	25

IV – Devenez membre de votre comité de quartier à Villers-sur-Mer

25



Tout au long de ces pages, des QR-Codes vous permettront de vous rendre directement sur les sites internet mentionnés ou les adresses mails des contacts, ou de consulter des vidéos en lien avec l'article.

Le mot du Maire

Faire de la transparence de notre action la clé de voûte de notre mandat

Chères Villersaises,
Chers Villersois,
Chers amis,

Cette « Lettre de Villers » est la première de la nouvelle équipe municipale. Elle s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle politique de communication qui mérite quelques explications.

Nous avons souhaité faire de la transparence de notre action la clé de voûte de notre mandat. Or, il ne saurait y avoir de transparence sans communication. Car c'est grâce aux différents outils de communication que nous mettons à votre disposition que vous serez correctement informés. C'est à travers ces outils de communication que vous pourrez suivre la vie de votre Commune et mieux appréhender l'action de votre équipe municipale. Et c'est à travers ces outils de communication que nous pourrions renforcer la participation citoyenne à nos différentes activités.

La **Lettre de Villers** est l'un de ces outils de communication. Mais c'est loin d'être le seul. Elle s'intègre dans une boîte à outils comprenant :

1° **un rendez-vous tous les six mois**

avec vous pour faire le bilan semestriel de l'activité de l'équipe municipale. Ce bilan pourra se faire dans le cadre de réunions publiques, ou selon les circonstances, sous forme écrite comme cela a été le cas avec « Le bilan à 6 mois » que vous avez reçu en décembre ;



2° **un rendez-vous tous les trois mois** dans le cadre des Comités de quartier, en voie de constitution et qui se réuniront dès que les conditions sanitaires nous le permettront ;

3° **un rendez-vous tous les deux mois** via la **Lettre de Villers**, qui passera donc de quatre numéros par an (ce qui était le cas jusqu'ici) à six numéros par an et qui permettra à l'équipe municipale de communiquer sur son action ;



4° **un rendez-vous tous les mois** sous la forme d'une lettre d'informations *Villers en bref* qui permettra aux différents acteurs de la ville de communiquer sur leurs activités ;

5° **un rendez-vous quotidien** sur ce qui se passe à Villers-sur-Mer, via la page Facebook de la ville, lancée en juillet dernier et suivie aujourd'hui par plus de 5000 personnes. Villers-sur-Mer est également présente sur Instagram et Twitter ;

6° **une information permanente** via notre nouveau site web, tout juste créé, et via nos nouveaux panneaux lumineux, dont un a été installé à Villers 2000.

Des rendez-vous tous les ans, tous les six mois, tous les trois mois, tous les deux mois, tous les mois, tous les jours, le tout accompagné de sources permanentes d'information. Voilà ce que nous avons mis en place pour accompagner notre action municipale et pour vous tenir pleinement informés.

Et d'autres outils de communication sur lesquels nous travaillons déjà viendront progressivement compléter cette boîte à outils au cours de ce mandat.

En espérant que vous trouverez la lecture de cette **Lettre de Villers** nouveau format attrayante.

En vous renouvelant tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, je vous prie d'agréer, Chères Villersaises, Chers Villersois, Chers amis, l'assurance de mes salutations les meilleures.

Thierry Granturco

Des rendez-vous tous les ans, tous les six mois, tous les trois mois, tous les deux mois, tous les mois, tous les jours, le tout accompagné de sources permanentes d'information.

Voilà ce que nous avons mis en place pour accompagner notre action municipale et pour vous tenir pleinement informés.

**Thierry
GRANTURCO**



Dossier n° 1

La Municipalité, son fonctionnement



Pour porter les ambitions du programme « **J'aime Villers** », notre Maire, élu par le Conseil Municipal à la majorité absolue le 3 juillet 2020, a souhaité que tous les élus de la majorité prennent en charge des dossiers et qu'ils puissent travailler en équipe sur toutes les problématiques à traiter par la Mairie.

Les rôles de chacun ont été définis en fonction de leurs compétences, expertises pour certains, de leurs qualités et de leurs affinités.

Leurs missions s'exercent à travers des Commissions municipales et à travers certains Comités citoyens.

Le Conseil Municipal est chargé de décider des mesures concrètes qui permettent le bon fonctionnement de la Ville tout en étant à l'écoute de ses habitants.

C'est pourquoi la Municipalité a aussi décidé de créer des Comités de quartiers qui permettront la consultation des administrés sur certaines questions et ainsi de participer à l'effort commun.

Après une longue campagne électorale prolongée par la crise sanitaire, le nouveau Conseil Municipal, élu le 28 juin 2020 et installé le 3 juillet 2020, met depuis six mois son dynamisme et son enthousiasme au service de la Ville et des Villersois pour mener à bien les actions et les projets proposés durant la campagne électorale.

- Vous souhaitez vous inscrire à un comité de quartier ? Veuillez lire et remplir le coupon prévu à cet effet **page 25**.

4

I. Portraits et missions de vos 23 élus 2020-2026

Le Conseil Municipal représente les habitants. Ses compétences sont multiples : il délibère sur tout ce qui touche la vie de la Ville, il vote le budget et approuve les comptes, s'occupe de la gestion du patrimoine communal...



Thierry GRANTURCO et son équipe ont défini un programme renforçant l'identité de Villers portant sur des choix stratégiques, sur une organisation et une structuration renforcées des services municipaux.

Le Maire est quant à lui le premier magistrat de la ville. Il exécute les décisions du Conseil Municipal, il est responsable de l'équilibre des comptes, il représente sa Commune en justice et effectue tous les actes nécessaires à la conservation du patrimoine communal.

Depuis les élections, le Maire travaille activement sur le déploiement de ces projets et leur mise en forme concrète. **Ces réalisations viendront d'un travail d'équipe** et d'une bonne coordination de chacun au sein du collectif.

En tant que représentant de l'État, il fait appliquer les lois, organise les scrutins et procède au recensement militaire. Il célèbre les mariages au titre d'officier de l'état-civil.

Le Maire est également le chef de la police municipale. Il peut dresser des contraventions et établir la liste communale pour la désignation des jurés d'assises. □

C'est pourquoi le Maire a décidé de définir l'ensemble des volets importants qui sont et seront portés par la Municipalité, en créant dix Commissions et d'attribuer à chaque membre de son équipe des délégations précises et volontairement choisies en fonction de leurs personnalités et de leurs compétences.

Le Maire



Thierry GRANTURCO

52 ans – 2 enfants

Avocat aux Barreaux de Paris et de Bruxelles
PDG de la SA Dodécagone

Docteur en sciences politiques
Docteur en relations internationales
École Nationale d'Administration (ENA - CHEE)
Institut des Hautes Études de la Défense Nationale (IHEDN)
Institut National des Hautes Études de la Sécurité et de la Justice (INHESJ)

Maire de Villers-sur-Mer

Vice-Président de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie

Président de l'EPIC SPACE (Sport - Plage - Animations – Culture - Équipements)

Président de l'EPIC Paléospace - Musée de France

Président de droit du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et de l'ensemble

Les Adjoints



Olivier GUERIN

50 ans – Marié, 2 enfants

Agent commercial

1er Adjoint au Maire en charge des Associations, Sport, Jeunesse, International, Comptabilité, Gestion des Carrières, Cimetière, Circulation, Le Villare

Vice-Président de la Commission municipale n° 1

« Sport, jeunesse, affaires scolaires et vie associative »

Membre du Conseil d'Administration de l'EPIC Paléospace – Musée de France

Membre du Conseil d'Administration de la SPL inDeauville



Chhun-Na LENGART

49 ans – Mariée, 3 enfants

Ingénieure, gérante de société, consultante en gestion de projets

2e Adjointe au Maire en charge des Affaires Sociales, Personnes âgées, Mobilité, Informatique/Numérique, Comptabilité, Logements, Résidence Malpelo, Logements Vé Maine, Demandes et attributions de logements, Gestion des carrières

Vice-Présidente de la Commission municipale n° 6

« Affaires sociales et logements »

Vice-Présidente du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Déléguée élue au CNAS (Comité National d'Actions Sociales)

Représentante suppléante des élus municipaux à la Commission locale du site patrimonial remarquable de Villers-sur-Mer

Conseillère communautaire de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie

Représentante de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie

à la commission Intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées

Membre de la Commission Prospective Nouveaux Projets Communication
(aménagement de l'espace et équipements structurants à destination du public)

Représentante de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie
au Comité de développement tourisme au sein de la SPL InDeauville





Christophe PEREZ

33 ans – Marié, 1 enfant

Chef d'entreprise et directeur d'agences dans l'immobilier

3e Adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme, Travaux, Gestion foncière du logement, Éclairage public, Gestion du domaine public, Travaux bâtiments

Vice-Président de la commission municipale n° 7

« Travaux, voirie, patrimoine, aménagement du territoire »

Membre du Conseil d'Administration de l'EPIC Paléospace – Musée de France

Membre du Conseil d'Administration de la SPL InDeauville

Membre du Conseil d'Administration de l'UCIA

(Association des commerçants et artisans de Villers-sur-Mer)

6



Marie-Anne GABREAU

49 ans – Mariée, 2 enfants

Médecin généraliste

4e Adjointe au Maire en charge de la Santé, Handicap, Personnes fragiles, Bien-être, Bien-être animal

Vice-Présidente de la Commission municipale n° 8 « Santé et bien-être »

Membre du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Membre du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance



Stéphane PERRAULT

47 ans – Marié, 4 enfants

Chef d'entreprise et commerçant pour l'enseigne Carrefour City

5e Adjoint au Maire en charge des Commerces, Développement économique, Animations, Propreté, Marchés de vente itinérante, Tourisme, Stationnement

Vice-Président de la Commission n° 4 « Commerce, artisanat et marchés »

Membre du Conseil d'Administration de l'EPIC Paléospace



Florence LE NAIL

43 ans – En couple, 1 enfant

Consultante dans l'évènementiel

6e Adjointe au Maire en charge de l'École, Cantine, Centre Aéré, Garderie, Études surveillées, Environnement/Marais, Espaces-verts, Plage, Culture

Vice-Présidente de la Commission n° 2

« Écologie, développement durable, mobilité et plage »

Membre du Conseil d'Administration de l'EPIC Paléospace – Musée de France

Membre du Conseil d'Administration de la SPL InDeauville

Membre du Conseil d'Administration de l'UCIA

(Association des commerçants et artisans de Villers-sur-Mer)

Les Conseillers municipaux



Arnaud BESNIER

47 ans - 2 enfants
Agriculteur à Villers-sur-Mer

Conseiller municipal

Membre du Conseil d'Administration de l'EPIC SPACE
(Sport - Plage - Animations – Culture - Équipements)

Divers mandats dans des organisations syndicales agricoles



Virginie CAILLE

49 ans - Mariée, 3 enfants
Responsable qualité, hygiène, sécurité, environnement en entreprise

Conseillère municipale

Vice-Présidente de la Commission municipale n° 5
« Animations, tourisme et culture »

Administratrice du comité « Culture »

Membre de la Commission du Conservatoire du littoral

Membre du syndicat mixte pour la gestion de l'école intercommunale de musique
Claude Bolling



Cindy GIROT

42 ans - Mariée, 1 enfant
Commerçante

Conseillère municipale

Vice-Présidente de la Commission n° 10 « Numérique »

Administratrice du Comité « Sport »

Membre du Conseil d'Administration de l'EPIC SPACE
(Sport - Plage - Animations – Culture - Équipements)



Audrey GRASSI

36 ans - Mariée, 2 enfants
Ostéopathe

Conseillère municipale

Membre du Conseil d'Administration de l'EPIC SPACE
(Sport - Plage - Animations – Culture - Équipements)





François HORENT

73 ans – Marié, 3 enfants, 4 petits enfants

Retraité

Conseiller municipal

Membre du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Membre du Conseil d'Administration de l'EPIC SPACE
(Sport - Plage - Animations – Culture - Équipements)

Vice-Président de l'APAEI

(Association de Parents et Amis d'Enfants Inadaptés) de la Côte Fleurie

Membre de la CDAPH

(Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) du Calvados

8



Delphine MANOURY

47 ans – Mariée, 3 enfants

Pédicure Podologue

Conseillère municipale

Administratrice du Comité « Environnement/Bien être »

Membre du Conseil d'Administration de l'EPIC SPACE
(Sport - Plage - Animations – Culture - Équipements)

Vice-Présidente de l'AVA (Association Villersoise pour les Animaux)



Laurent MENARD

54 ans – Marié, 3 enfants

Chef d'atelier automobile

Conseiller municipal

Membre du Conseil d'Administration de l'EPIC SPACE
(Sport - Plage - Animations – Culture - Équipements)

Membre du Conseil d'Administration de l'ASVH
(Association Sportive Villers Houlgate)



Gaël PILASTRE

54 ans – 2 enfants

Gérant bar brasserie PMU « le 10 » à Villers-sur-Mer

Conseiller municipal

Membre du Conseil d'Administration de l'EPIC SPACE
(Sport - Plage - Animations – Culture - Équipements)



Caroline RACLOT-MARAIS

40 ans – En couple, 3 enfants

Professeure des écoles

Conseillère municipale déléguée à l'École et la Jeunesse

Conseillère communautaire à la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie

- Membre de la Commission « Emploi, formation, insertion professionnelle »
- Membre de la Commission locale de la Baie de Seine
- Membre du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi)



Louis RONSSIN

43 ans – Marié, 6 enfants

Ingénieur chef d'entreprise dans le conseil

Conseiller municipal délégué à la Sécurité

Vice-Président de la commission municipale n° 3 « Finances »

Vice-Président de la commission municipale n° 9 « Sécurité »

Conseiller communautaire à la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie

- Représentant de la Communauté de Communes pour les syndicats d'eau potable
- Membre de la Commission « Eau potable »
- Membre de la Commission d'appel d'offres
- Membre de la Commission Ruralité
- Membre de la Commission Prévention Sécurité
- Membre du syndicat mixte du bassin-versant de la Touques

Correspondant « Défense » de la commune de Villers-sur-Mer

Président de l'école Béthanie, EAPA (*Éducation Autrement en Pays d'Auge*)



Jérôme TREGOAT

54 ans – Marié, 3 enfants

Gérant de la pizzeria Le Repère et de la Boucherie villeroise

Conseiller municipal

Membre du Conseil d'Administration de l'EPIC SPACE

(Sport - Plage - Animations – Culture - Équipements)

Membre du Conseil d'Administration de l'ASVH

(*Association Sportive Villers Houlgate*)



Gladys VIGNET

46 ans - Mariée, 5 enfants

Secrétaire dans la société éponyme

Conseillère municipale déléguée à la vie associative et à l'international

Membre du Conseil d'Administration de l'EPIC SPACE

(Sport - Plage - Animations – Culture - Équipements)

Membre du Conseil d'Administration de l'EPIC Paléospace – Musée de France

Présidente de l'Association Zumba

Vice-Présidente du comité de jumelage



Les Conseillers municipaux d'opposition



3 enfants, 6 petits enfants

Retraitée

Conseillère municipale

Christine BONNIEUX



40 ans

En couple, 1 enfant

Chef d'entreprise

Conseiller municipal

Président
du Conseil syndical
de l'immeuble *William's*
à Villers-sur-Mer

Jérémie GOSSELIN



50 ans - 4 enfants

Cheffe d'entreprise

Conseillère municipale

Miriam GUERARD



63 ans - Mariée

Retraitée

Conseillère municipale

**Conseillère
communautaire
à la Communauté
de Communes
Cœur Côte Fleurie**

Catherine VINCENT

10

Hors-dossier

Tribune de l'opposition

dans le cadre de l'exercice de son droit d'expression

« En tout premier lieu l'opposition de Villers souhaite à tous les villersois une année 2021 de renouveau et d'espérance et assure chacun de ses Vœux les plus sincères et les plus chaleureux.

2020 aura vu le paysage du monde, mais aussi celui de notre ville, bouleversé.

La pandémie nous a obligé et nous oblige toujours à revoir nos priorités, nos rapports à l'autre, notre travail.

Durant l'année écoulée, comme partout en France, les électeurs se sont exprimés et notre liste « Osez Villers » a initialement vu cinq de ses candidats élus dans l'opposition mais une péripétie post-électorale a

ramené notre opposition à quatre personnes.

Depuis son élection le 28 juin dernier la nouvelle municipalité a convoqué 8 conseils municipaux et dans chacun de ces conseils vos élus d'opposition ont travaillé tous les sujets, dans le respect de nos valeurs, celles pour lesquelles nos électeurs se sont exprimés.

En ce début d'année nous tenons à assurer tous nos concitoyens, que les Conseillers municipaux issus de la liste « Osez Villers » sont et seront là, présents, attentifs, vigilants, au travail, sans compromission mais sans obstruction, pour le bien de notre ville à laquelle nous sommes tous si profondément attachés. »

Le Directeur de la publication n'est pas responsable des propos tenus dans cet encart.

2. Les 10 Commissions pour œuvrer sur les projets du mandat

Villers, à la fois authentique, paisible et touristique, recense un grand nombre d'atouts : un patrimoine naturel exceptionnel, ses falaises, son marais, son bord de mer, sa plage, une histoire riche, des racines pour certains, une attache profonde pour d'autres.

Il s'agit de mettre en avant le patrimoine et l'histoire de Villers, permettre à la ville de se développer sous différents angles pour devenir **une ville sportive, culturelle, animée**, sans oublier d'être **une ville pour les enfants**, une ville **pour les animaux**, une ville **commerçante**, une ville **où résider...**



L'équipe municipale souhaite respecter l'esprit de Villers et donner à notre ville une identité forte.

Les Commissions municipales sont toutes présidées par le Maire.

Toutefois **Thierry GRANTURCO a choisi des Vice-Présidents pour chaque Commission municipale en fonction de leurs compétences et de leurs domaines de prédilection.**

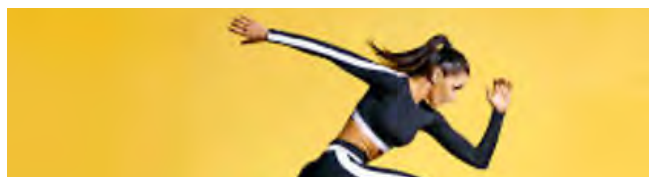
Ces Vice-Présidents et les membres des Commissions ont été nommés en Conseil Municipal.

Voici leur composition :

Commission « Sport, jeunesse, affaires scolaires et vie associative »

Olivier GUERIN
Vice-Président

Cindy GIROT
Florence LE NAIL
Laurent MENARD
Caroline RACLOT-MARAIS
Catherine VINCENT



Commission « Écologie, développement durable, mobilité et plage »

Florence LE NAIL
Vice-Présidente

Virginie CAILLE
François HORENT
Delphine MANOURY
Gaël PILASTRE
Catherine VINCENT



Commission « Finances »

Louis RONSSIN
Vice-Président

François HORENT
Chhun-Na LENGART
Stéphane PERRAULT
Christophe PEREZ
Catherine VINCENT



Commission « Commerce, artisanat et marchés »

Stéphane PERRAULT
Vice-Président

Olivier GUERIN
Christophe PEREZ
Gaël PILASTRE
Jérôme TREGOAT
Jérémy GOSSELIN





Commission « Animations, tourisme et culture »

Virginie CAILLE
Vice-Présidente

Florence LE NAIL
Christophe PEREZ
Stéphane PERRAULT
Gladys VIGNET
Jérémy GOSELIN



Commission « Affaires sociales et logements »

Chhun-Na LENGART
Vice-Présidente

Marie-Anne GABREAU
François HORENT
Christophe PEREZ
Louis RONSSIN
Christine BONNIEUX

12

Commission « Travaux, voirie, patrimoine, aménagement du territoire »



Christophe PEREZ
Vice-Président

Arnaud BESNIER
Audrey GRASSI
Olivier GUERIN
François HORENT
Louis RONSSIN
Jérôme TREGOAT
Catherine VINCENT

Commission « Santé et bien-être »



Marie-Anne GABREAU
Vice-Présidente

Audrey GRASSI
François HORENT
Chhun-Na LENGART
Delphine MANOURY
Christine BONNIEUX

Commission « Sécurité »



Louis RONSSIN
Vice-Président

Olivier GUERIN
François HORENT
Laurent MENARD
Christophe PEREZ
Jérôme TREGOAT
Jérémy GOSELIN

Commission « Numérique et communication »



Cindy GIROT
Vice-Présidente

Arnaud BESNIER
Audrey GRASSI
Chhun-Na LENGART
Christophe PEREZ
Gladys VIGNET
Christine BONNIEUX

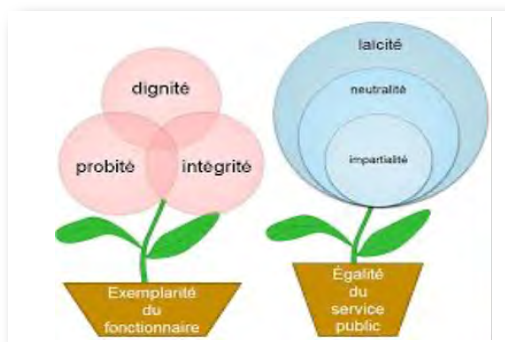
3. Intégrité et déontologie

Notre Maire a nommé deux déontologues qui ont pour mission de vérifier que les élus municipaux respectent la charte de l'élu ainsi que la déclaration d'intégrité et de probité qu'ils ont signée.

Hélène ORDNER DE PUYTESON et **Francis ROUGEOT** sont chargés de contrô-

ler que les élus n'agissent pas en situation de conflits d'intérêts, de vérifier que leurs intérêts privés ne prennent pas le pas sur l'intérêt de la ville, que les membres de leurs familles ne bénéficient pas de privilèges...

Ils publieront un rapport annuel accessible aux Villersois.



4. Les 3 comités consultatifs pour guider et soutenir les actions municipales

L'équipe municipale a décidé d'ouvrir ses réflexions aux Villersois et Villersaises en créant des **comités thématiques citoyens**.

Les thématiques couvertes par ces comités sont les suivantes :

- **la culture**
- **l'environnement et le bien-être**
- **le sport**

Faire partie d'un comité, c'est donner bénévolement de son temps, de ses connaissances, de ses compétences et de son énergie pour construire des projets.

Ensemble.

Ces Comités ont pour objectifs de traiter de sujets concrets : faire naître des événements de dimension régionale ou nationale, créer une identité culturelle pour notre ville, réhabiliter certaines promenades, concevoir des pistes cyclables, œuvrer pour une meilleure mobilité, préserver notre environnement et notre marais...

Autant de sujets qui nécessitent une réflexion et un travail à mener. Ensemble encore et encore.

Une présentation des comités et leur composition suit maintenant :

Le comité « Culture »

Ce comité est présidé par **Fabienne BICHET** et administré par **Virginie CAILLE**, Conseillère municipale.

1° Fabienne BICHET - Présidente

Directrice de casting / Membre du comité des Césars et des Molières

2° Évelyne BATUT - Membre du bureau

Professeure d'histoire d'arts plastiques / Présidente de l'association culturelle *Université Libre de la Région du Raincy*

3° Romain GUÉNOT - Membre du bureau

Musicien / Professeur de piano / Créateur d'un club et d'un festival de jazz

4° Aline BERNARD - Productrice / Réalisatrice cinéma

5° Bruno CAILLÉ - Artiste peintre / Enseignant d'arts plastiques / Cocréateur d'un festival de *land art*

6° Nicole CHEDRU - Responsable de la bibliothèque

7° Estelle CHEVALLIER - Professeure de piano

8° Claudine CODOMIER - Peintre fresque murale

9° Sophie EL MAAYAR - Technicienne doublage cinéma

10° Daisie FAYE - Auteure / Metteuse en scène / Professeure de théâtre



- 11° **Marie-France GANGNEUR** - Membre d'une association de cinéma d'art & d'essai / Membre du Cercle Condorcet
- 12° **Patricia GODICKE** - Chanteuse en chorale
- 13° **Grégory GRAZIANI** - Peintre / Sculpteur / Plasticien / Peintre décorateur dans le cinéma
- 14° **Francis GROSJEAN** - Réalisateur / Photographe
- 15° **Céline GUÉNOT** - Production / Assistante mise en scène théâtre
- 16° **Claudine GUIOCHON** - Écrivaine / Créatrice du *café littéraire* et Présidente du prix littéraire *Premium* de Villers-sur-Mer
- 17° **Bruno GUISTI** - Photographe
- 18° **Izabelle LENOIR** - Artiste peintre / Plasticienne / Illustratrice / Professeure d'arts plastiques
- 19° **Jean-Pierre LOEVENBRUCK** - Président Villers Animation et Loisirs
- 20° **Ioana GEORGE MACKER** - Architecte / Architecte d'intérieur
- 21° **Christophe MORY** - Auteur / Chroniqueur radio
- 22° **Jacqueline PASERO** - Artiste peintre
- 23° **Mike RECANATI** - Directeur de production
- 24° **Alain TISSOT** - Architecte / Professeur d'architecture
- 25° **Myriam VARLET** - Ancienne attachée de presse pour cinéma, télévision et mode
- 26° **Grégory WAIT** - Photographe / Sculpteur



Le comité « Environnement et bien-être »

Ce comité est présidé par **Jacques NOTTET** et administré par **Delphine MANOURY**, Conseillère municipale.

- 1° **Quentin BEURAIN** - Brevet Professionnel énergie thermique et électricité
- 2° **Jean-Claude BESNIER** - Chef d'entreprise
- 3° **Marie-Christine BONNAMOUR** - Avocate
- 4° **Catherine CHAUFFRAY** - Retraitée de l'enseignement supérieur
- 5° **Gilles COURTEILLE** - Professeur des écoles, amateur de cyclotourisme
- 6° **Martine DEPONDT** - Médecin acupunctrice homéopathe
- 7° **Barbara HENNEBERT** - Mère au foyer
- 8° **Patrice HENNEBERT** - Responsable grands comptes Philips
- 9° **Christian HODIESNE** - Retraité, animateur de la section marche de l'AJV (Association des Jeunes Villersois)
- 10° **Brigitte LE MERLE** - Retraitée
- 11° **Catherine MENIN** - Notaire
- 12° **Pascal MENIN** - Responsable installation de réservoirs
- 13° **Brigitte PEREZ** - Responsable IFNOR
- 14° **Dimitri ROGINSKI** - Professionnel du bien-être et de la relaxation
- 15° **Yves SALESSE** - Retraité section contentieux du Conseil d'État
- 16° **Claire SAUREL** - Gérante CS Nature
- 17° **Annette SEGAR** - Retraitée et présidente de l'ASPEC
- 18° **Véronique SILAS** - Professeure des écoles, défenseur de la biodiversité
- 19° **Nicolas SIMAR** - Agriculteur
- 20° **Ludivine TESSON** - Cavalière, brigade verte
- 21° **Marie DE VILMORIN** - Coach handicap
- 22° **Évelyne WARTEL** - Retraitée de la CPAM
- 23° **Monique XAVIER** - Retraitée, section maintien en forme de l'AJV



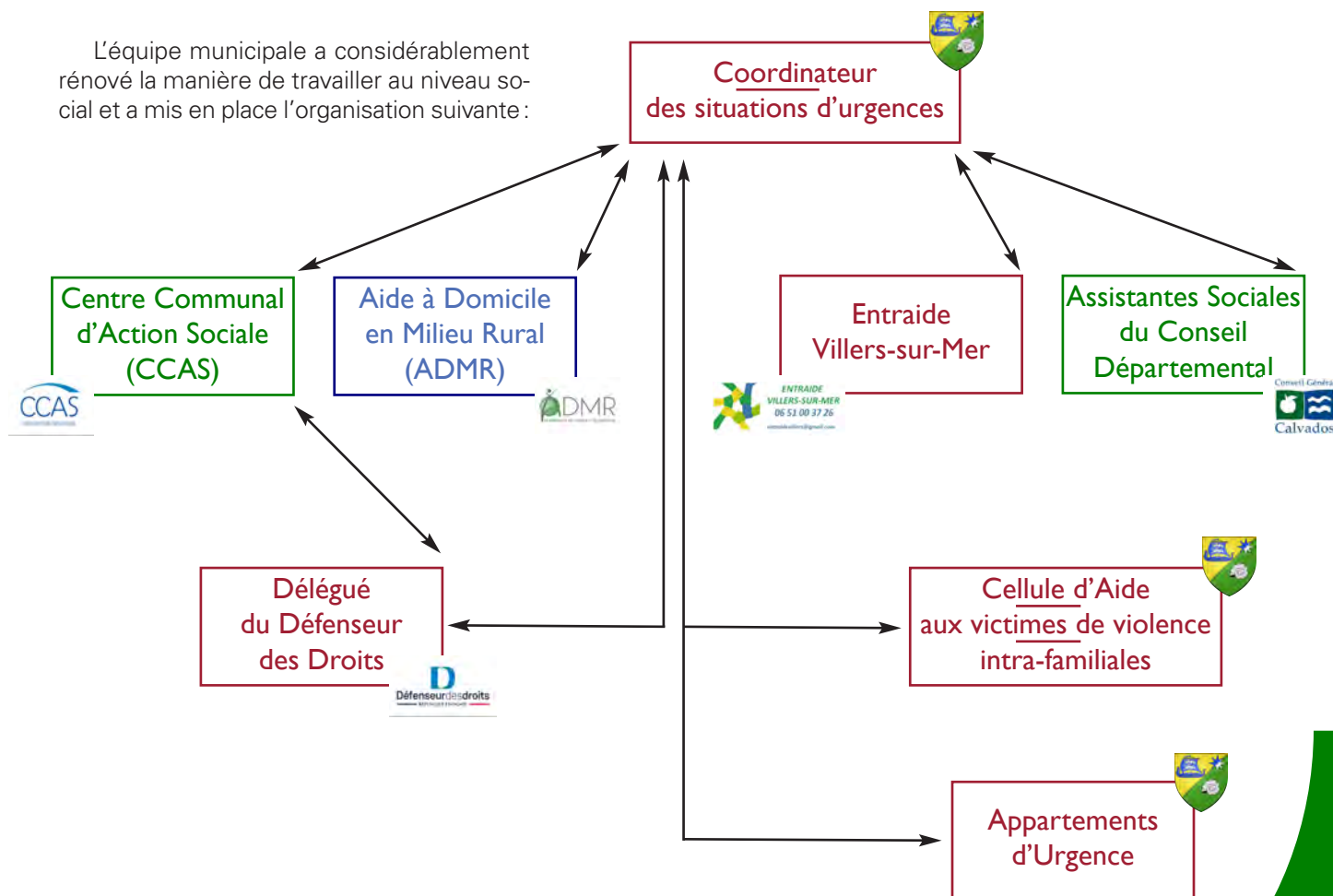
Le comité « Sport »

Ce comité est présidé par **Benoit TROUILLET** et administré par **Cindy GIROT**, Conseillère municipale.

- 1° **Vladimir BAYLE** - Gérant de box de *CrossFit Villers*
- 2° **Johan BOUCHER** - Expérience au sein de l'Office de tourisme de Villers-sur-Mer
- 3° **Patrick BOUVOT** - Professeur de tennis
- 4° **Christian CALDAGUES** - Médecin du sport / Ostéopathe / Vice-Président du Racing Club de France
- 5° **Nicolas COLIBERT** - Responsable PNVB
- 6° **Olivier DELIQUAIRE** - Responsable section tir à l'arc AJV
- 7° **Stéphanie DOLLEY** - Éducatrice sportive zumba et tennis de table
- 8° **Jean-Jacques DUMONT** - Responsable VTT AJV
- 9° **Maëli GIROT** - Pongiste niveau national / animateur de club de tennis de table
- 10° **Eddy GRANDIN** - Joueur de pétanque
- 11° **Victor GRANTURCO** - Secrétaire Général de l'ASVH
- 12° **Catherine HUYNH** - Pratique zumba et fitness
- 13° **Franck LEBAILLIF** - Éducateur sportif pour la ville de Villers
- 14° **Michel LECONTE** - Pratique tennis, running, golf, tennis de table, marche nordique
- 15° **Denis LUCAS** - Chargé de mission événementiel sportif
- 16° **Alice MANOURY** - Pratique *Speed sail* – Monitrice catamaran/planche à voile
- 17° **Romain MARAIS** - Joueur foot/futsal – Pratique CrossFit et badminton
- 18° **Guy ROBIN** - Président pétanque Villers
- 19° **Noëlle SAUTREUIL** - Présidente association *21 km Mer, Monts et Marais*
- 20° **Léo TREGOAT** - Joueur de football de l'ASVH
- 21° **Arnaud XAVIER** - Éducateur tennis club de Villers

5. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et les services sociaux

L'équipe municipale a considérablement renouvelé la manière de travailler au niveau social et a mis en place l'organisation suivante :



Légende :

- Structures / services existants mais dont le fonctionnement a été modifié par la nouvelle équipe municipale
- Structures / services existants laissés inchangés par la nouvelle équipe municipale
- Nouvelles Structures / nouveaux services introduits par la nouvelle équipe municipale

Le CCAS, acteur communal de l'action sociale



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a pour mission d'**accompagner des personnes en difficulté, démunies ou fragilisées, dans leurs démarches liées à la vie quotidienne** (aider au règlement de factures d'eau, d'électricité, de gaz, de cantine...).

Le CCAS fonctionne avec un Conseil d'Administration qui a été désigné par le Conseil Municipal et se répartit de la manière suivante :

Thierry GRANTURCO est Président de droit. Pour moitié, le CCAS est composé d'élus :

- **Chhun-Na LENGART**, Vice-Présidente
- **Christine BONNIEUX**
- **Marie-Anne GABREAU**
- **François HORENT**

Et pour l'autre moitié, le CCAS est composé de personnes qualifiées :

- **Véronique BUHOT**, secrétaire de l'ADMR

- **Julie CHAUVIN**, présidente de l'*Entraide*
- **Betty ELVIRA-REFAIT**, pour son expérience à la *Croix Rouge*
- **Jacques NOTTET**, Président du comité « *Environnement et bien-être* ».

Le CCAS siège sous forme d'une commission permanente qui étudie les demandes des Villersois, en tenant compte de leurs ressources, de leurs charges et évalue collégialement leurs besoins. L'anonymat du traitement des dossiers est la règle qui a été instaurée par la nouvelle équipe municipale.

La commission permanente se réunit tous les premiers mardis du mois, ce qui permet de traiter les dossiers avec régularité et de manière continue.

Par ailleurs, la Vice-Présidente du CCAS reçoit à sa permanence, tous les vendredis de 10h30 à 11h30 en Mairie annexe, 8 rue Boulard, à Villers-sur-Mer.

16

L'Entraide, soutien efficace de l'action sociale



L'Entraide est l'association qui a émergé à l'occasion du premier confinement, elle se charge de livrer de nombreux paniers solidaires tous les mois, d'offrir des aides à la mobilité, des aides pour des petits travaux...

L'Entraide est devenue actrice de l'action sociale municipale et permet d'utiliser complétement l'action de la Mairie dans ce secteur.

Son Bureau est composé de :

- **Julie CHAUVIN**, Présidente
- **Chhun-Na LENGART**, Vice-Présidente
- **Betty ELVIRA-REFAIT**
- **Franck LEBAILLIF**
- **Laurène LE NAVEAUX**
- **Jean-Philippe MARIE**
- **Pauline MONTALETANG**
- **Catherine NOTTET**
- **Mégane TREGOAT**
- **Patrick VARLET**

Le standard de l'Entraide peut être contacté par téléphone ou par email :

06 51 00 37 26
entraidevillers@gmail.com

Une action combinée avec les assistantes sociales du Conseil Départemental

Les assistantes sociales du Conseil Départemental occupent depuis septembre un bureau en Mairie annexe au sein duquel elles peuvent désormais recevoir les Villersois sur rendez-vous.

Ainsi vous bénéficiez désormais d'une meilleure efficacité dans le traitement de vos dossiers.



Le Délégué du Défenseur des Droits en soutien



Notre équipe municipale a mis en place des permanences avec le Délégué du Défenseur des Droits au sein du Calvados, **Patrick DURAND**. L'objectif est de vous proposer dans toute la mesure du possible, des solutions lorsque vous faites face à des problèmes d'ordre juridique ou administratif qui ne sont pas de la compétence de la Mairie.

La Mairie vous permet d'avoir accès à ces services gratuits.

Pour avoir un rendez-vous avec le Défenseur des Droits, n'hésitez donc pas à contacter la mairie par téléphone au

02 31 14 65 00

L'Aide à Domicile en Milieu Rural (A.D.M.R.)



La Mairie met à disposition des locaux pour que l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) ait une antenne à Villers. Elle peut être contactée au 8 Rue Bou-

lard, à Villers-sur-Mer et par téléphone au 02 31 81 59 33.

La Présidente de l'ADMR est **Géraldine GINESTET**.

6. Vos élus présents sur le territoire de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie (4CF)

Villers-sur-Mer dispose de cinq Conseillers communautaires représentant notre ville au sein de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie.

Il s'agit de :

- **Thierry GRANTURCO**, Maire et Vice-Président de la Communauté de Communes
- **Chhun-Na LENGART**, Adjointe
- **Caroline RACLOT-MARAIS**, Conseillère municipale déléguée
- **Louis RONSSIN**, Conseiller municipal délégué
- **Catherine VINCENT**, Conseillère municipale d'opposition



7. La SPL InDeauville: promouvoir le tourisme

Villers-sur-Mer est un membre actif de la SPL (dont Thierry GRANTURCO est le Vice-Président), aux côtés de la Ville de Deauville et des autres Communes membres. La SPL œuvre à renforcer le caractère attractif et touristique de notre territoire.

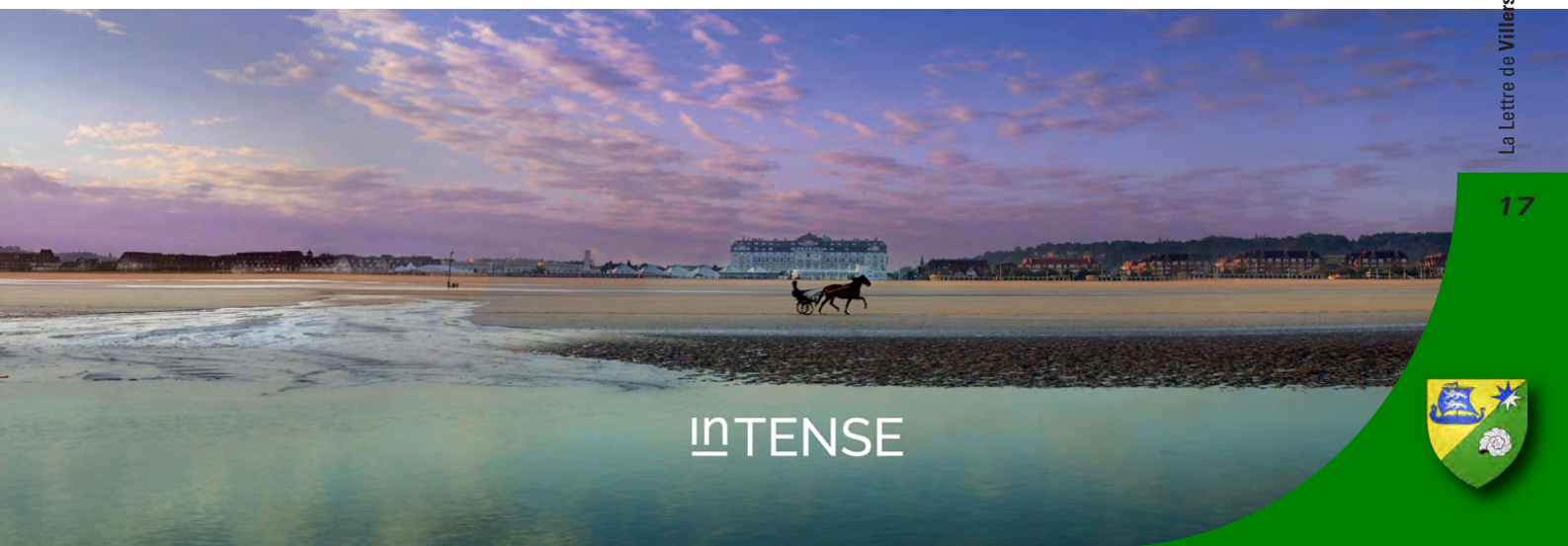
La SPL InDeauville est en charge de la communication, du marketing et du déploiement de la marque territoriale. Sa présence sur les salons, son réseau et sa participation aux organismes internationaux ont pour objectif une visibilité nationale et internationale de nos territoires.

Pour retrouver une pleine exploitation et

INDEAUVILLE

gestion de nos activités sur la ville et à la demande de notre équipe municipale, **l'ensemble des animations et des infrastructures (Cinéma, Tennis, Villare...) sont depuis le 1^{er} janvier 2021 reprises en main par la Municipalité** et gérées directement par un EPIC (Établissement Public à caractère Industriel et Commercial) créé à cet effet.

Il en est de même pour la gestion du Paléospace.



Dossier n° II

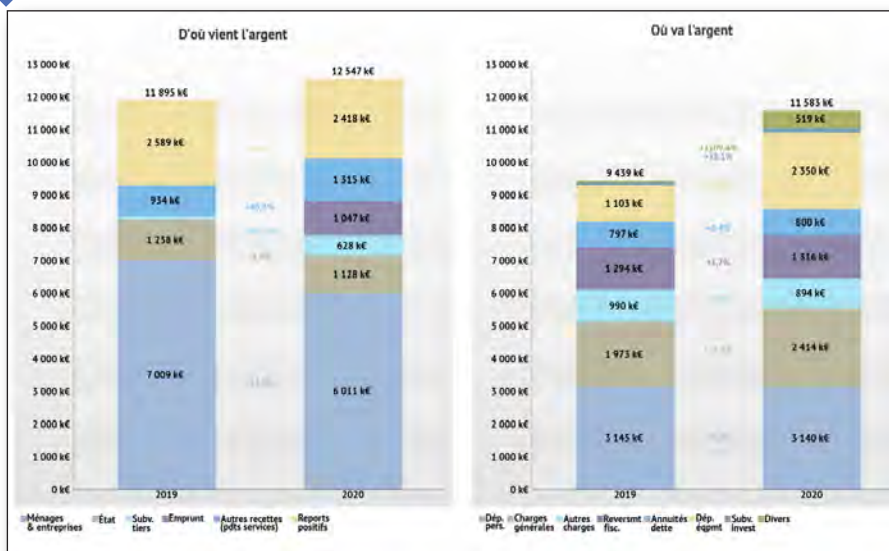
Présentation des différents services de la ville



Avec 62 titulaires et une trentaine de contractuels (en fonction des saisons), la ville s'organise autour d'une **Direction Générale des Services** à laquelle est rattaché l'ensemble des services administratifs et des services techniques de la ville.

La Police Municipale est quant à elle placée directement sous l'autorité du Maire.

I. Fonctionnement communal



Le Conseil Municipal établit et vote un budget.

Le budget 2020 pour Villers, c'est 13,3 millions d'euros dont 9,2 millions d'euros de fonctionnement et 4,1 d'investissement, avec un endettement en 2020 de 6 124 314 € (5 076 903 € mobilisés et 1 047 411 € d'engagés notamment pour l'église) et une capacité de remboursement de la dette en « 2019 » en cinq années.

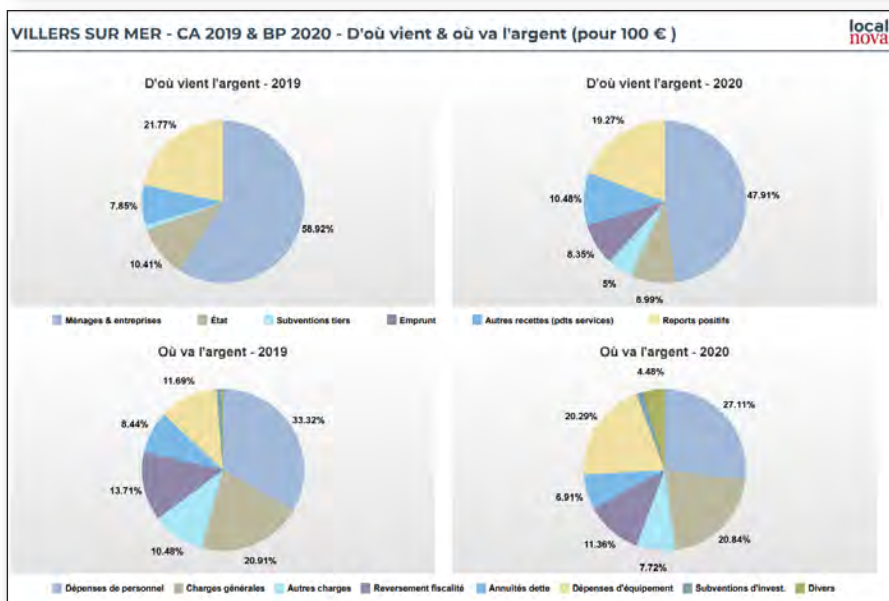
Un budget soumis aux règles nationales et européennes des marchés publics

La commune de Villers-sur-Mer a recours à la plateforme *achatpublic.com* pour garantir la transparence et l'égalité d'accès des candidats aux achats publics.

Quelques chiffres clés

La commune de Villers-sur-Mer est une commune balnéaire avec une population démultipliée en haute saison.

- Villers-sur-Mer: 2 704 habitants et 9 679 résidences (dont 1 548 sont des résidences à l'année).
- Plage: 2,1 km de long.
- Superficie: environ 900 hectares dont un tiers est urbanisé, soit 600 hectares en zone naturelle ou agricole.



2. Les services de la ville de Villers

La Direction Générale des Services

Claude TAJAN, le Directeur Général des Services, est chargé sous l'autorité du Maire, de diriger et coordonner l'action et l'organisation de l'ensemble des services.

Pôle Ressources Humaines – Comptabilité

Agnès APPRIOU est en charge de ce pôle et de la gestion des carrières des agents municipaux. Elle a également la responsabilité des renforts saisonniers, des affaires scolaires et de la cantine.

Les affaires scolaires et la cantine

Le groupe scolaire *Victor Duprez* accueille 178 enfants en maternelle et en élémentaire et bénéficie d'une garderie matin et soir ainsi que d'une étude surveillée. La commune emploie 19 agents communaux répartis entre l'école et la cantine. En période de vacances scolaires, un centre aéré est organisé pour les enfants de 3 à 12 ans.

Service Informatique et téléphonie

Christophe VAUCLIN et **Frédéric DE-ROEUX** s'occupent de la configuration, de l'administration, du maintien et de l'exploitation du parc informatique de la commune.



L'accueil des administrés et le secrétariat du Maire

Stéphanie HIRBEC est en charge de l'accueil et de la communication directe auprès des administrés. Elle est chargée notamment de répondre à l'ensemble des demandes de renseignements sur la commune ainsi que du recensement citoyen (ex-recensement militaire).

Mairie annexe (état civil, mariages, cimetière)

Isabelle BINET et **Dominique CHEVALIER** sont chargées des actes de naissance, des dossiers de mariages, des actes de décès et des délivrances de diverses autorisations liées aux décès. Ce service est chargé notamment de la gestion des logements sociaux, de la coordination des *plans « canicule »* ou *« grand froid »* et accompagne les seniors en étant toujours très proche d'eux et de leurs préoccupations.

L'Urbanisme

Marie-Paule CHAPRON reçoit les demandes des administrés sur des sujets concernant l'urbanisme et délivre les premières informations et étapes nécessaires à leurs projets.



Le service Élections

Marie-Paule CHAPRON et **Stéphanie HIRBEC** s'occupent en binôme de ce service nécessitant un travail de fond tout au long de l'année et la mise en place de procédures en périodes électorales. À ce jour, il y a 2 485 électeurs inscrits.





Joël HAMELIN dirige, organise et coordonne l'ensemble des services techniques. Il est épaulé par cinq responsables de service :

- Espaces Verts : **Anthony VILLEROY**
- Manifestations : **Tony GIRET**
- Voirie : **Jean-Francis PEROIS**
- Sécurité – ERP (établissements recevant du public) : **Vincent LEFORT**
- Bâtiments communaux : **Michel PATRY** et **Dominique PERCHEY**

L'ensemble de ces services entretient et valorisent notre cadre de vie.

20



La Police Municipale

La police municipale assure des missions de proximité et **Isabelle MARIE** en est la cheffe de service. L'équipe est composée de deux policiers municipaux, deux Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) et de renforts saisonniers pour l'été. Ils exécutent des missions de proximité en ma-

tière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.

Ces agents sont chargés d'assurer l'exécution des arrêtés de police du Maire et de constater par procès-verbal, les contraventions aux dits arrêtés.

Communication / Vidéo



Matthieu GAILLANDRE assure la communication vidéo et digitale de la ville sur les réseaux sociaux (*Facebook, Instagram, Twitter* et *Youtube*) en réalisant de reportages sur des événements et des activités organisés par la ville et ses EPIC.

Il est également chargé de filmer certaines actualités de la Municipalité et allocutions du Maire.

Il assure la captation (images et sons) des Conseils municipaux qui sont retransmis en direct sur *Facebook*.

Coordination de projet

Nouvellement recrutée, **Fanny MAILLARD**, Cheffe de projet, a pour mission de coordonner et de mener à bien les projets des élus.



3. Des EPIC au service de nos animations, de la culture, des loisirs...

Au 1er janvier 2021, deux *Établissements Publics à caractère Industriel et Commercial* (EPIC) ont été créés: l'un permettant le déploiement des activités **Sport – Plage – Animations – Culture – Équipements** (SPACE) et l'autre permettant le fonctionnement et l'exploitation du **Pa-**

léospace, devenu à 100 % propriété de la commune.

Ces EPIC participeront, de manière opérationnelle, à la mise en place des projets inhérents à leurs activités et contribueront au développement de l'image de la ville et de son identité.

Présentation de l'EPIC SPACE

L'EPIC SPACE (Sport - Plage - Animations - Culture - Équipements) est au service de la stratégie municipale et du développement de l'offre culturelle, sportive et de loisirs.

Administration de l'EPIC SPACE:

Cet EPIC est présidé par notre Maire, **Thierry GRANTURCO** et dirigé par **Fanny PAUWELS**, secondée par **Xavier LE GUEVELLOU**, adjoint de direction.

L'établissement est géré par un Conseil d'Administration qui réunit neuf élus ayant pour mission de contrôler et de valider les orientations stratégiques et budgétaires.

Composition du Conseil d'Administration:

- **Arnaud BESNIER**
- **Cindy GIROT**



- **Audrey GRASSI**
- **François HORENT**
- **Delphine MANOURY**
- **Laurent MENARD**
- **Gaël PILASTRE**
- **Jérôme TREGOAT**
- **Gladys VIGNET**



Les salariés de SPACE sont issus de l'ancien office de tourisme et d'animation de Villers-sur-Mer, transférés au sein de la SPL InDeauville en 2017.

EPIC Paléospace – Musée de France

L'EPIC Paléospace est au service de la stratégie municipale de développement de l'offre culturelle et de loisirs qui est proposée au sein du Musée et de son environnement.

Administration de l'EPIC Paléospace – Musée de France:

Cet EPIC est présidé par **Thierry GRANTURCO**, Maire de Villers et dirigé par **Karine BOUTILLER**.

L'établissement est géré par un Conseil d'Administration réunissant six élus ayant pour mission de contrôler et valider les orientations stratégiques et budgétaires.

Composition du Conseil d'Administration:

- **Olivier GUERIN**
- **Florence LE NAIL**
- **Christophe PEREZ**
- **Stéphane PERRAULT**
- **Gladys VIGNET**



Les salariés du Paéospace sont issus de l'ancienne structure du Paléospace de Villers, transférés au sein de la SPL InDeauville en 2017.



Dossier n° III

Vie quotidienne et questions pratiques

1. Un rendez-vous avec vos élus?

Les élus se mettent à votre disposition tous les samedis matin à la mairie, de 10h à 12h.

Pour les sujets spécifiques, veuillez privilégier les rendez-vous avec l'élu en charge

de la compétence concernée (voir à partir de la page 5).

Vous pouvez prendre rendez-vous avec eux en contactant le secrétariat de la mairie.

2. Jours & heures d'ouverture des services de la Mairie

Mairie

7 rue du général de Gaulle
14640 Villers-sur-Mer
Tél. : 02 31 14 65 00
Email : mairie@villers.fr

- **Ouvertures:** du lundi au jeudi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Le vendredi de 9h à 16h.

Mairie Annexe

(service État civil / accueil CCAS)

8 rue Boulard
14640 Villers-sur-Mer
Tél. : 02 31 14 65 13

- **Ouvertures:** du lundi au jeudi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Le vendredi de 9h à 16h

- **Permanence de la Vice-Présidente du CCAS:** les vendredis de 10h30 à 11h30.



3. Être un électeur Villersois

Pour vous inscrire sur les listes électorales, vous devez **être de nationalité française, avoir 18 ans la veille du scrutin et jouir de vos droits civils et politiques.**

Vous pouvez vous inscrire sur le site :

<http://www.service-public.fr/formulaires>
ou directement en Mairie.



Pour voter par procuration, vous devez être inscrit sur la liste électorale ainsi que la personne qui votera pour vous.

La procuration peut être établie par la gendarmerie, un commissariat de police, au tribunal le plus proche ou par internet :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>



4. Inscrire son enfant à l'école

N'attendez pas pour inscrire vos enfants ! Présentez-vous à l'accueil de la Mairie avec votre livret de famille et votre carnet de santé de votre enfant.



5. Déclarer son meublé de tourisme

Toute personne qui met en location un meublé de tourisme doit préalablement avoir effectué une déclaration à la mairie de la commune où se situe le bien (article L324-1-1 du Code du Tourisme). Pour cela, elle doit remplir le cerfa n° 14004-02 :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R14321>

Si elle ne le fait pas, elle peut se voir infliger une amende pouvant atteindre 450 €.

Elle devra ensuite collecter et reverser à la commune une taxe de séjour dont les tarifs sont votés en Conseil Municipal. La déclaration est à faire sur :

<https://villerssurmer.taxesejour.fr>



6. Déchèterie

Comment obtenir sa carte ?

Les déchèteries sont accessibles aux habitants de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, aux professionnels, aux associations et aux services publics.

La présentation d'une carte est obligatoire pour pouvoir déposer en déchèterie. Vous pouvez en faire la demande de manière :

- Dématérialisée sur le site internet : www.coeurcotefleurie.org/environnement/decheteries-pour-les-particuliers/
- Sur place : au centre de collecte de Cœur Côte Fleurie, rue du Chemin du Roy à Touques (juste à côté de Mr Bricolage)
- Par courrier : 12 Rue Robert Fossorier 14800 Deauville
- Par e-mail : environnement@coeurcotefleurie.org

Encombrants et déchets verts : comment s'y prendre ?

Attention, **la déchèterie de Villers est fermée depuis le 4 janvier pour une durée minimale de six mois.** Vous pourrez vous rendre à la déchèterie de Touques (Croix-Sonnet) en utilisant la même carte de déchèterie.

• Les encombrants

Ils sont, sur la commune de Villers-sur-Mer, ramassés **le dernier jeudi du mois** dans la limite maximale de 3 m³ par foyer.

Il est nécessaire de sortir les déchets la veille au soir, à partir de 19h.

En dehors des jours de collecte, l'enlèvement des encombrants sera à votre charge et pour un maximum de 3 m³. Pour faire appel à ce service, vous pouvez prendre rendez-vous au 02 31 88 50 00.

Pour les volumes plus importants et en dehors des jours de collecte, il faut déposer vos déchets en déchèterie (voir point 7 ci-dessous).



• Les déchets verts

Les déchets verts sont ramassés chaque mercredi, en porte à porte, sur la période de mars à novembre (il est nécessaire de sortir vos déchets la veille au soir à partir de 19h).

En dehors de ces collectes, la démarche à suivre est de se rendre à la déchèterie, comme pour les encombrants.

Pour toute question sur les déchets

N'hésitez pas à contacter la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie.

environnement@coeurcotefleurie.org



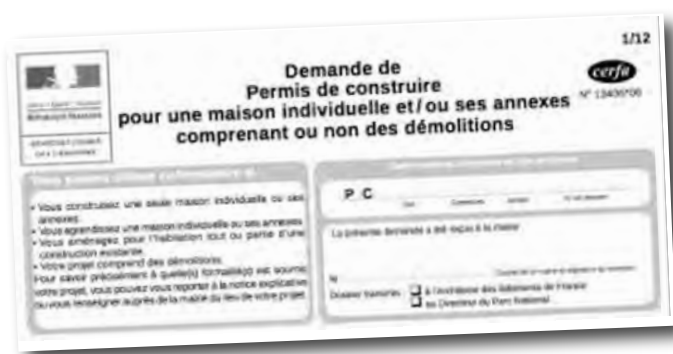
7. Permis de construire et questions d'urbanisme

Quelques rappels de dénomination :

- **PLUi: Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** est géré par la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie. Ce document établit le projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur notre territoire. Il définit, par zone, les règles à respecter pour tout projet de construction. Il regroupe 11 communes.



Dossier consultable sur <https://www.coeurcotefleurie.org>



Dossier consultable sur <https://www.mairie.villers.fr>

- **SCOT: Le Schéma de Cohérence Territorial** est un document d'urbanisme qui définit des orientations d'aménagement et d'urbanisme à long terme (environnement, habitation, économie...). Il regroupe 4 Communautés de Communes, soit 118 communes. C'est au niveau du SCOT que les grandes règles d'urbanisme et les orientations à long terme, sont arrêtées.



Dossier consultable: <http://nordpaysdauge.fr>

8. Éclairage public

Trimestriellement, un agent technique communal fait une tournée sur la commune pour relever tous les dysfonctionnements liés à l'éclairage public.

N'hésitez pas à contacter le service: electricite@villers.fr dès que vous constatez qu'un candélabre ne fonctionne pas, en nous indiquant son numéro ou un n° de rue.

9. Un peu de bonnes pratiques et de savoir-vivre...

Le savoir-vivre ensemble requiert parfois l'adoption d'arrêtés municipaux...

- **Brûlage à l'air libre: il est interdit de brûler des déchets verts.** Pour rappel la déchèterie est gratuite pour les particuliers sur présentation d'une carte à demander à la Communauté de communes.
- **La consommation d'alcool en lieux publics** La consommation d'alcool est interdite dans tous les lieux publics, sauf autorisation permanente ou temporaire de débit de boissons.
- **Travaux de bricolage ou jardinage susceptibles de nuire à la tranquillité du voisinage**

Pour les particuliers, les travaux de bricolage ou jardinage sont autorisés :

- les jours ouvrables de 9h à 19h
 - les samedis de 9h à 12h et de 15h à 18h
- Ils sont interdits les dimanches et les jours fériés.

Pour les entreprises, les travaux de bricolage ou jardinage sont interdits :

- entre 20h et 7h
- les dimanches

En cas de problème...

... contacter la police municipale qui s'occupe aussi des objets trouvés :
10 rue Boulard
14640 Villers-sur-Mer
Tél.: 0231 14 05 37 / 0231 14 05 38
Contact : police-municipale@villers.fr

10. Le bien-être du marais

Le marais est un espace naturel protégé auquel il convient d'apporter une attention particulière.

Sa faune et sa flore doivent par conséquent faire l'objet de mesures de protection.



Sont interdits:

- 1) la circulation des rosaliaes et des kartings autour du plan d'eau
- 2) de nourrir les animaux sauvages
- 3) de pique-niquer en dehors de la zone aménagée (située derrière l'aire de camping-car)
- 4) de camper
- 5) de pêcher et de chasser
- 6) de procéder à des activités nautiques et de baignade sur le plan d'eau

Dossier n° V

Devenez membre de votre comité de quartier à Villers-sur-Mer !

Les comités de quartier sont:

- **des lieux d'information réciproques:** information pour la Mairie sur les attentes/propositions et usages des habitants; information des habitants sur l'action municipale;
- **des lieux de consultation, de proposition et d'expérimentation:** les comités de quartier permettent aux élus de consulter les habitants sur les projets majeurs de leur quartier, de recueillir ainsi une connaissance approfondie des problèmes rencontrés par les habitants, de leurs usages et de leurs pratiques;
- **des lieux de dialogue, d'expression et de réflexion:** dialogue entre habitants et élus, expression de la demande sociale et des réflexions partagées visant l'intérêt général du quartier;
- **des lieux d'échange, de renforcement du lien social:** les comités de quartier participent à la vie des quartiers, favorisent les échanges entre habitants, contribuent à créer un lien social par le biais de projets communs, en lien avec les acteurs du quartier. Les comités de quartier contribuent au développement d'une véritable vie de quartier.

Vous résidez ou exercez une activité à Villers-sur-Mer. Vous êtes représentatif de la vie de votre quartier, force de proposition, et vous communiquez facilement avec vos voisins.

Vous êtes prêt à vous engager bénévolement pour réfléchir, échanger et transmettre

Rejoignez votre comité de quartier

Nom: _____ Prénom(s): _____
Adresse: _____
CP: _____ Ville: _____
Mail: _____ @ _____

Quelques mots sur votre engagement:

les préoccupations des habitants de votre quartier, pour œuvrer en faveur de l'intérêt général, lors de deux réunions annuelles.

Alors rejoignez un comité de quartier, outil de démocratie participative pour échanger, se connaître, améliorer le Villers d'aujourd'hui et imaginer ensemble le Villers de demain.

Votre candidature devra être déposée à la mairie ou envoyée à l'adresse électronique o.guerin@villers.fr.

Les membres des comités de quartier seront retenus d'après leurs expériences et motivations.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter:

Olivier Guérin, adjoint au Maire
o.guerin@villers.fr

ou directement à la Mairie en remplissant le questionnaire ci-dessus.



La Lettre de Villers sur-Mer



Côté
ACTIVITÉS



**Paléospace : une
réouverture attendue !**

en pages 15 à 17



**Un stade
désormais aux normes**

en page 14



**Succès remarqué
du Marché de Noël**

en pages 17 à 18

Mairie Pop'In, un service de communication qui arrive directement sur votre smartphone !

Quelques exemples de sms...





Le système Mairie Pop'in dans votre commune !

Vous souhaitez recevoir des informations importantes de votre mairie, en temps réel par SMS ? Comme par exemple :

- Avis de tempête
- Incident sécurité civile
- Problème de transport scolaire
- Les grands accidents...

Un service gratuit pour tous !

Soyez rassuré, vous ne recevrez aucune publicité et votre numéro de téléphone ne sera transmis à aucun autre opérateur ou prestataire de service

Pour adhérer à Mairie Pop'In :

- Soit adresser les renseignements suivants, et les envoyer, par e-mail à : villerssurmer@mairiepopin.fr

Nom, prénom :
 adresse :
 Numéro de téléphone mobile :
 E-mail :

Oui, je souhaite recevoir les informations par SMS

- Soit directement sur le site mairiepopin.fr

Table des matières

La Lettre de Villers-sur-Mer

est une publication trimestrielle de la **Municipalité de Villers-sur-Mer**
 BP 19 - Avenue du Général de Gaulle
 14640 - Villers-sur-Mer
 Tél. : 02 31 14 65 00
 Fax : 02 31 87 12 25
www.villers-sur-mer.fr
mairie@villers.fr

Directeur de Publication :
Thierry Granturco, maire

Rédaction :
 Florence Le Nail, Fanny MAILLARD,
 Laurence KIEFFER, Louis RONSSIN
 Photographies : Matthieu GAILLANDRE,
 Laurence KIEFFER



N° ISSN XXXX-XXXX en cours d'attribution

Dépôt légal à la parution
 Ce numéro a été imprimé à 2 500 exemplaires



Réalisation & Impression :
EDH Pont-Authou (Normandie)
 N° SIRET : 421.115.866.00020

I – Les actualités municipales

1. Nos associations	4
2. Une politique en faveur du monde animal	5
3. La culture, socle d'un bien commun	6
4. Savoir-faire et faire savoir : Villers à la TV!!!	8
5. Groupe scolaire : mobilisons-nous pour sauver une classe	8
6. Le groupe scolaire Victor Duprez a accueilli le Père Noël	9
7. Une politique environnementale concrète	10
8. Projet Mobilité : une prise en compte systématique des PMR	11
9. Villers-sur-Mer à l'international	12
10. Noël pour tous : 531 paniers distribués aux Anciens	13
11. Le marché de Noël : 1 500 visiteurs, 50 exposants	13
12. Réouverture du Paléospace samedi 6 février ?	15
13. Villers adhère au programme de valorisation des parlers normands	15
14. Une politique sanitaire volontaire	16
15. Réseaux Télécoms : montée en puissance	18
16. Les travaux entrepris dans et pour Villers	18
17. La Sécurité, première des Libertés	20
18. Social : focus sur l'Entraide	22
19. Les Sports	23

II – L'État civil villersois de l'année 2020

25



Tout au long de ces pages, des QR-Codes vous permettront de vous rendre directement sur les sites internet mentionnés ou les adresses mails des contacts, ou de consulter des vidéos en lien avec l'article.

Le mot du Maire

Pour que nous retrouvions le plaisir de nous rencontrer de nouveau.

Chères Villersaises,
Chers Villersois,
Chers amis,

Notre équipe municipale a pris ses fonctions le 6 juillet dernier en pleine crise sanitaire. Huit mois plus tard, la Covid-19 circule toujours activement.

Ce Coronavirus n'a pas qu'un impact sanitaire. Il a aussi un impact économique, un impact social et un impact psychologique. Car cachés derrière nos masques, éloignés les uns des autres par une distanciation qu'on dit être « sociale » alors qu'elle serait plutôt « asociale », le « vivre ensemble » est devenu une gageure.

Pour organiser des événements culturels ou sportifs, nous avons dû jongler ces derniers mois entre les autorisations et les interdictions préfectorales. Nous avons par exemple eu l'autorisation d'organiser le festival des Nouveaux Talents, le salon du livre, la cérémonie de remise des prix aux champions sportifs de l'année, le festival Sable Show (mais seulement au stade et non à l'Espace Perdrisot comme c'est normalement le cas chaque année), des marchés nocturnes et le marché de Noël.

Mais nous n'avons pas pu organiser, par exemple, notre fameuse *Fête de la Coquille*.

Comme nous n'avons pas pu organiser les goûters des seniors et leur Repas de Noël. Ceci étant dit, comment aurions-nous pu réunir ceux d'entre vous, Villersaises et Villersois, qui sont dans la tranche d'âge la plus vulnérable à la Covid-19? Nous avons décidé d'être responsables et de privilégier votre santé.

Soyez sûrs, cependant, que nous n'attendons qu'une chose : c'est de pouvoir revivre normalement et de relancer ces différentes activités. Les goûters pour nos seniors, comme l'ensemble de nos autres activités seront de nouveau organisés dès que les conditions sanitaires nous le permettront.

Pour nous assurer de la bonne organisation de nos animations, nous avons réintégré à la compétence de notre ville, les animations culturelles et sportives ainsi que

la gestion de nos équipements (Villare, tennis, cinéma...) qui avaient été transférées à la Société Publique Locale (SPL) InDeauville par l'ancienne équipe municipale.

Ces compétences sont exercées depuis le 1er janvier dans le cadre d'un Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC) dénommé SPACE (pour Sport Plage Animations Culture Équipements) dont la direction a été confiée à **Fanny PAUWELS**.

Ce sont essentiellement les activités organisées par l'équipe SPACE que vous retrouverez dorénavant relatées dans la Lettre de Villers. À savoir celles organisées par l'équipe municipale. Dès lors, en tout cas, que la situation sanitaire nous permettra d'en organiser.

Toutes les activités organisées par les associations villersaises seront retracées dans une lettre d'information mensuelle dont le premier numéro sortira en mars.

Si bien que vous recevrez dorénavant une Lettre de Villers tous les deux mois et une « Lettre d'information », tous les mois, plus succincte mais plus régulière.

Nos équipes sont prêtes. Elles sont dans les « starting-blocks ». Elles trépignent d'impatience de pouvoir retourner sur le terrain organiser des animations et autres événements.

Pour vous.

Pour notre ville.

Pour que nous retrouvions le plaisir de nous rencontrer de nouveau. Y compris à la terrasse de nos bars et restaurants.

En espérant que vous trouverez la lecture de cette *Lettre de Villers* nouveau format attrayante.

Je vous prie d'agréer, Chères Villersaises, Chers Villersois, Chers amis, l'assurance de mes salutations les meilleures.

Thierry Granturco

Ce sont essentiellement les activités organisées par l'équipe SPACE que vous retrouverez dorénavant relatées dans la Lettre de Villers. À savoir celles organisées par l'équipe municipale.

Thierry
GRANTURCO



Dossier n° 1

Les actualités municipales



4

Malgré la crise sanitaire, le Forum des Associations a pu se tenir

Les associations culturelles et sportives de Villers se sont donné rendez-vous au Village le 5 septembre dernier pour vous faire découvrir leurs activités.

Vous avez pu rencontrer les responsables des ateliers et participer, durant cette journée, aux initiations et démonstrations de zumba, théâtre, gym, yoga...

Par ailleurs, l'équipe municipale a organisé à cette occasion et dans le cadre du Forum des Associations, **la remise de médailles pour les champions sportifs de Villers-sur-Mer de l'année**, sous le patronage d'**Alain Vastine** (Voir encadré ci-dessous)

En espérant que la situation sanitaire nous permettra bientôt de reprendre notre vie associative.



I. Nos associations

Le « coup de pouce adhésion »

La difficulté financière à payer une cotisation ne doit pas être un frein à l'adhésion à une association villersoise. Car adhérer à une association, c'est aussi créer du lien social.

Par conséquent, l'équipe municipale a décidé de soutenir ceux d'entre vous qui en ont besoin, à couvrir en partie ces frais d'adhésion.

Comment ça fonctionne ?

Qui ?

Les candidats à cette participation à l'inscription annuelle pour une activité sportive / culturelle à Villers doivent répondre aux critères suivants :

- être résidents à Villers,
- avoir moins de 20 ans,
- s'inscrire pour une année et participer effectivement aux activités du club sportif/association culturelle de Villers,
- être sélectionnés par la direction de l'association ou du club qui aura détecté en amont l'obstacle financier à l'inscription (deux jeunes sélectionnés maximum par section),
- avoir signé une demande de prise en charge avec l'association ou le club et la Mairie.



Portrait d'Alain Vastine par Thierry Granturco

Belle rencontre aujourd'hui à Villers-sur-Mer avec **Alain VASTINE**, père d'**Alexis VASTINE**, multiple champion de France de boxe, champion du monde militaire, deux fois médaillé aux JO et décédé brutalement en 2015 à 28 ans, dans un accident d'hélicoptère en Argentine qui avait été très médiatisé. Six mois après le décès de sa sœur de 20 ans dans un accident de voiture.

Un père, Alain VASTINE, dévasté par ce double décès mais qui reste aujourd'hui **un coach de boxe internationalement connu** et qui continue à produire

des champions alimentant nos équipes nationales de boxe.

Alain, comme on le dit parfois simplement, c'est un vrai « bonhomme ». Plein de cicatrices au niveau physique comme au niveau psychologique.

Il a accepté d'être le premier parrain de notre événement « Les champions sportifs de Villers-sur-Mer ».

Alain est un homme « hors normes ». Comme on en rencontre peu de nos jours ».

Combien?

Après transmission et validation de la demande, la Commune prend en charge 50 % de la cotisation annuelle + 50 % de la licence (si compétition) pour l'activité à l'année (à l'exclusion des stages / cours individuels / et autres prestations / matériel / transport).

La participation de la Commune prend la

forme d'un virement à l'association après transmission et validation de la demande.

Merci donc de transmettre votre demande de « coup de pouce adhésion » à **o.guerin@villers.fr**

Elle sera traitée en toute confidentialité par **Olivier GUERIN**, Adjoint au Maire en charge du sport et des associations et **Chhun-Na LENGART**, Adjointe au Maire en charge des questions sociales.

2. Une politique en faveur du monde animal

Création de l'Association Villersoise pour les Animaux: gestion d'abris pour chats errants, garderie, parrainages, interventions auprès des scolaires... : l'**Association Villersoise pour les Animaux (AVA)** multiplie ses actions.

Une vraie politique en faveur du monde animal!

Pendant sa campagne, **Thierry GRANTURCO** avait insisté sur le bien-être animal. Une promesse de campagne qui, quelques mois plus tard, découle sur des actions très concrètes.

Après avoir pris un arrêté municipal portant sur l'interdiction de cirques et de spectacles avec animaux sur le territoire de Villers-sur-Mer, un nouveau

pas a été réalisé avec la création de l'Association Villersoise pour les Animaux (AVA).

« **La Mairie a aménagé dans notre ville un espace pour chats errants au sein duquel ceux-ci peuvent être abrités, nourris, soignés et stérilisés avant d'être éventuellement soumis à adoption. Une châtière permet aux chats d'accéder à ce local, de se mettre à l'abri et de profiter d'une distribution automatisée de croquettes** » explique **Delphine MANOURY**, Vice-Présidente de l'AVA et Conseillère municipale.

Une belle histoire

« **Je m'en occupais seule jusque-ici, depuis 12 ans!** », annonce **Marie AYRAULT**. « **Je leur donnais à manger et en captuais pour les faire stériliser** », poursuit-elle. Une situation qui ne pouvait pas durer. Aujourd'hui elle est membre du Conseil d'Administration de l'AVA et est entourée d'une équipe.

Lancement de parrainages

« **Le parrainage des animaux domestiques s'adresse aux personnes âgées ou malades. Il suffit d'en faire la demande. Leurs animaux seront adoptés par un parrain, en cas d'indisponibilité momentanée ou définitive de leur part** », explique Delphine MANOURY.

Un appel est donc lancé !

Une idée qui permettra de rompre l'isolement des personnes âgées et surtout d'éviter les abandons d'animaux.

« **Et pour faciliter ces parrainages, l'AVA propose aux futurs parrains de financer à la fois les soins vétérinaires et peut-être même la nourriture de ces animaux, à partir du jour où ils en auront la charge** », poursuit Delphine MANOURY.

Des familles d'accueil sont recherchées. Contact : **0681496497**

Composition du bureau

- **Christian BOURMIER**, Président - ①
- **Delphine MANOURY**, Vice-Présidente - ②
- **Patrice BRETTEL**, Trésorier - ③
- **Marie AYRAULT**, Secrétaire - ④
- **Florence DEPARDIEU**, Secrétaire adjointe



3. La Culture, socle d'un bien commun



Rencontre autour du dernier livre d'Hervé MORIN, Président de la région Normandie

Entouré de Mme la Ministre **Nicole AMELINE**, de Mme **Sophie GAUGAIN**, Première Vice-présidente de la région Normandie, de notre Maire **Thierry GRAN-TURCO** et de plusieurs membres de l'équipe municipale, **Hervé MORIN**, le Président de la région Normandie est venu dédicacer son dernier livre à la Librairie du Marché.

Un moment sympathique mené tambour battant par un homme aimable, sympathique et très abordable.

Merci beaucoup de votre visite Monsieur le Président. Et à très bientôt.



6



30e anniversaire du Festival des Nouveaux talents

Le Festival des Nouveaux Talents est l'un des événements culturels que nous avons eu l'autorisation d'organiser. Fort de son succès, ce Festival se positionne en tant que la signature de la musique de chambre sur la Côte Fleurie.

Et cet été, c'est son 30e anniversaire qui a été fêté.

Autour de **7 concerts d'excellence** magnifiés par la présentation des artistes-musiciens eux-mêmes, ce Festival a été particulièrement festif lors de cette 30e édition !

Depuis dix ans, il est placé sous la direction artistique de **Charlène FROËLICH-WILLEM**, professeure titulaire à la Maîtrise de *Radio France* et aux Conservatoires d'arrondissement de la ville de Paris.

Doublement Diplômée d'État en piano et en formation musicale, il lui apparaît essentiel d'allier l'excellence de la musique à une interaction forte avec le public en démocratisant la « Grande Musique » par une dimension pédagogique: les musiciens présentent eux-mêmes leur concert, à destination autant des aficionados du classique qu'aux néophytes.

Merci Charlène de faire chaque année de ce Festival un succès !



Salon du livre

Notre équipe municipale a organisé son Salon du Livre et le public a répondu présent pour rencontrer des invités de marque.

Un grand bravo aux organisateurs et un grand merci à **Claude LELOUCH**, parrain du Salon qui aura ouvert officiellement ce 6e Salon du livre aux côtés de notre Maire, Thierry GRANTURCO.



Journée des peintres de Villers-sur-Mer

Grâce à l'**UCIA**, notre association d'artistes et de commerçants, la 6e journée des peintres a pu être organisée et a permis à des Villersois et Villersaises, peintres en herbe ou peintres déjà confirmés, de démontrer leur talent.

Ce concours de peintres est organisé sur une journée avec l'objectif de réaliser un tableau de Villers-sur-Mer en seulement 8 heures !

Les candidats se sont présentés à partir de 10h à Villers Tourisme (Place Mermoz) ou au Villare afin de faire estampiller leur toile vierge. À 18h00 les toiles devaient être disponibles au Villare, et un jury les a sélectionnées.

Les prix ont été remis par notre Maire, Thierry GRANTURCO et son adjoint **Christophe PEREZ**. Bravo à nos artistes locaux !



4. Savoir-faire et faire savoir: Villers à la TV!!!

Notre ville intéresse les chaînes TV. Grâce à notre Maire, dont l'expertise juridique est souvent sollicitée par les médias, notre ville a récemment retenu l'attention de :

- BFMTV;
- CNews;
- France 3 Normandie à deux reprises;
- La Chaîne Normande;
- TF1 à deux reprises également.

5 chaînes TV pour 7 passages TV en quelques mois: la politique menée à Villers-sur-Mer retient l'attention y compris de nos médias nationaux.

Une belle reconnaissance pour notre petite ville.



8

5. Groupe scolaire: mobilisons-nous



Cette question d'effectifs devient récurrente chaque année. Dès novembre 2020, la Municipalité n'a pas caché ses inquiétudes et appelle les parents à inscrire leurs enfants dès que possible en Mairie.

Pour la rentrée de septembre 2021, et pour maintenir ses huit classes, l'école ne doit pas passer sous le seuil des 181 élèves.

Nous comptons sur la mobilisation de tous!

Point de situation des inscriptions

Une fermeture de classe en 2021? Un appel est lancé aux parents!

L'équipe municipale de Villers-sur-Mer demande aux parents qui souhaitent inscrire leurs enfants à l'école en septembre 2021 de se manifester rapidement pour éviter qu'une classe ne ferme.

De moins en moins d'enfants...

Notre école accueille aujourd'hui 8 classes pour un total de 178 élèves. Il y a 10 ans, elle en accueillait 310.

Cette baisse s'explique essentiellement par un « **problème structurel** » auquel notre ville est confrontée. « **Chaque année maintenant, nous craignons une fermeture de classe. Le foncier est très cher à Villers, les jeunes couples avec enfants ont du mal à se loger et quittent malheureusement notre ville pour des Communes plus abordables** », confie **Florence LE NAIL**, Adjointe au Maire en charge de la vie scolaire.

Si la nouvelle équipe municipale élue en juin 2020 compte bien s'attaquer à ce problème de logement, elle indique que « **les effets ne se feront pas ressentir avant trois ou quatre ans. En attendant, nous restons vigilants sur les effectifs de l'école. Par ailleurs, nous souhaitons développer des projets culturels, sportifs, civiques au sein de la ville et de l'école, projets qui, je l'espère, amélioreront l'attractivité de l'école et aideront à renforcer les effectifs.** » conclut Florence LE NAIL.



6. Le groupe scolaire Victor Duprez a accueilli le Père Noël



Retour en images:
Noël 2020 pour nos enfants

Après une collation, les 59 enfants en maternelle accompagnés de Régis Suez ont chanté des chants de Noël, accompagnés par Régis Suez.



Les bras chargés de jouets et de friandises, offerts par la Municipalité, les enfants sont ensuite partis avec un large sourire aux lèvres.



Les cadeaux et goûters ont aussi réjoui les 120 enfants des classes élémentaires.





7. Une politique environnementale concrète

Installation de bacs à marée sur notre digue

Vous avez probablement découvert lors d'une de vos promenades sur la digue, des bacs à marée.

Ils ont été installés par les services techniques de la ville sur la digue au niveau du pôle nautique, de la rue de la rosière, et de la descente à bateau à proximité du poste de secours Jean Moulin.

Ils sont à votre disposition durant l'hiver pour collecter les déchets non naturels ramenés par la mer et échoués sur notre plage.

Vous pourrez ainsi y déposer tous les objets plastiques, métalliques, en verre, mais aussi les cordages, filets de pêche et autres résidus non biodégradables.

Attention ce n'est pas une poubelle ! Une notice explicative est à disposition sur chaque bac pour vous guider.

Les services techniques passeront régulièrement les vider mais si vous constatez un problème au niveau des bacs à marée, vous pouvez contacter l'accueil de la Mairie par email (mairie@villers.fr) ou par téléphone (02 31 14 65 00).

Parce que nous sommes convaincus que l'enjeu environnemental se gagne chaque jour par de petites actions concrètes, nous comptons sur votre participation active et vous en remercions vivement d'avance.

Utilisation des eaux de pluie par les services de la ville

À la demande de la nouvelle équipe municipale, les services « espaces verts » de la ville vont dorénavant accentuer et donner priorité à l'utilisation des eaux de pluie pour leurs différentes interventions en ville.

Pour défendre l'environnement dans le monde, encore faut-il commencer par le défendre chez soi.

Un arbre coupé, deux plantés

Vous avez vu ces derniers mois les services de la ville intervenir pour entretenir ou parfois couper des arbres.

Cela s'avère nécessaire lorsque des arbres sont morts, qu'ils présentent un risque pour notre sécurité ou qu'ils mettent en danger des habitations.

Mais de manière générale, **l'équipe municipale s'est engagée à planter deux arbres pour chaque arbre coupé.** Pour que notre ville reste verte.



- Pour plus d'informations sur ces sujets, n'hésitez pas à contacter la Mairie : mairie@villers.fr



8. Projet Mobilité: une prise en compte systématique des PMR

L'équipe municipale a lancé son projet concernant les *personnes à mobilité réduite* (PMR). Ces personnes représentent une partie substantielle de notre population.

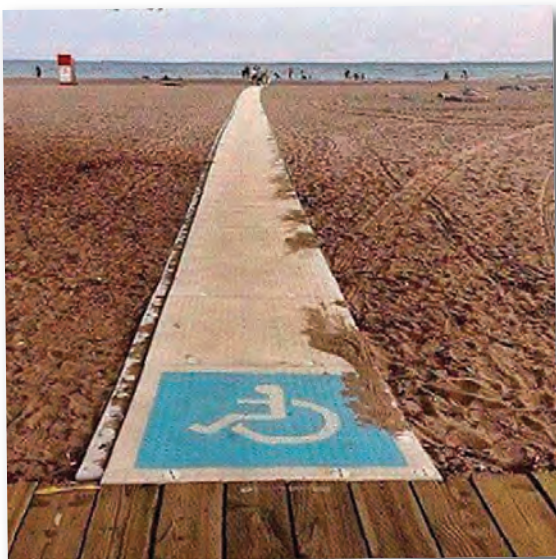
La politique municipale à ce sujet se décline en différentes actions :

Côté plage

La première partie de cette politique s'est concentrée sur l'obtention du label Handiplage qui concerne la facilitation de l'accès à notre plage et à ses infrastructures balnéaires. C'est chose faite !

« **Nous faisons de Villers-sur-Mer une ville accueillante pour les personnes en situation de handicap et leurs familles** », explique notre Maire Thierry GRANTURCO.

Ce label permet à notre ville de se distinguer. Ainsi, outre les toilettes adaptées, la signalétique, la localisation de nos postes de secours, la création de places de parking pour personnes handicapées, nous déploierons cet été des tapis d'accès à la plage pour fauteuils roulants.



Stationnements

Le nombre de places de parking pour personnes handicapées (PMR) a été d'une part augmenté et leur situation dans notre ville a donné lieu, d'autre part, à des adaptations.

« **Certaines d'entre-elles étaient trop éloignées des centres de vie et de la plage ou parfois situées à des endroits compliqués d'accès. Nos services techniques ont donc procédé aux modifications qui convenaient** », poursuit notre Maire.



Quelques nouvelles places de stationnement pour personnes handicapées :

- **Rue Maréchal Leclerc** : la place PMR anciennement située près de l'office du tourisme a été avancée vers la plage juste après le passage piéton afin de faciliter l'accès au coffre de voiture,
- **Rue Michel d'Ornano**, la place PMR a été déplacée au bas de la rue pour être plus près de la plage,
- **Rue de Strasbourg** : la place PMR a été déplacée à l'entrée de la rue à l'intersection de l'Avenue de la République pour être au plus près de la plage,
- **Rond-point des Tennis** : une nouvelle place a été créée à côté de l'entrée (voir photo ci-dessous),
- **Rue de la Rosière** : une nouvelle place a vu le jour au milieu de cette rue.

Les travaux de voirie seront désormais effectués en tenant systématiquement compte des conditions d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.



9. Villers-sur-Mer à l'international

Outre le **Jumelage avec la ville belge de Bourg-Léopold** qui abrite la *Brigade Piron*, qui a libéré Villers-sur-Mer le 22 août 1944 et sur lequel nous reviendrons dans le cadre d'une prochaine *Lettre de Villers*, **l'équipe municipale a également déposé un dossier pour renouveler son engagement dans le cadre du Pacte Mondial des Nations unies (Global Compact).**

Et l'ONU a validé le dossier de notre Ville.



**NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL**

Lancé par l'ONU en juillet 2000, le Pacte Mondial est **un cadre d'engagement volontaire par lequel des villes, des entreprises, des associations et des ONGs sont invitées à respecter 10 principes universellement acceptés touchant les droits de l'Homme, les normes du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.**

Les adhérents doivent attester chaque année de la mise en œuvre effective de ces principes dans un rapport.

L'équipe municipale remercie vivement **Madame la Ministre Nicole AMELINE** et **Bertrand FROT**, qui fut conseiller municipal de notre ex-Maire **Jean-Paul DURAND**, pour l'aide précieuse apportée pour préparer le dossier soumis avec succès à l'ONU.

Ces dix principes sont les suivants :

Droits de l'Homme

- **principe 1:** Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence ;
- **principe 2:** Veiller à ne pas se rendre

complice de violations des droits de l'Homme ;

Le Pacte Global s'appuie sur la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Normes du travail

- **principe 3:** Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective ;
- **principe 4:** Éliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
- **principe 5:** Abolir effectivement le travail des enfants ;
- **principe 6:** Éliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Le Pacte se réfère à la Déclaration des principes et droits fondamentaux au travail (1998) de l'Organisation internationale du Travail (OIT).

Environnement

- **principe 7:** Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
- **principe 8:** Promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;
- **principe 9:** Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Le Pacte s'appuie sur la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement de 1992 et sur le chapitre 30 de l'Agenda 21 du Sommet de Rio.

Lutte contre la corruption

- **principe 10:** Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Ce principe renvoie à la Convention des Nations Unies contre la corruption.



10. Noël pour tous: 531 paniers distribués aux Anciens

La salle à manger de la résidence de la Vé Maine avait un air de fête en décembre dernier.

Marie-Anne GABREAU et **Chhun-Na LENGART**, Adjointes au Maire, accompagnées de **Gladys VIGNET**, Conseillère municipale, sont venues fêter Noël avec les résidents de la Vé Maine.

Les résidents avaient reçu une invitation individuelle, avec un horaire qui permettait de les accueillir par quatre, de façon à partager petits fours et boissons chaudes avant de leur remettre le traditionnel colis de Noël.

Les mêmes paniers ont été remis à domicile, à 139 couples villersois et à 392 seniors isolés, inscrits sur les listes électorales et âgés de plus de 70 ans. Soit un total de 531 paniers de Noël distribués par les élus et des employés municipaux.



11. Le marché de Noël: 1 500 visiteurs, 50 exposants

Ce marché s'est déroulé en extérieur, cette année, pour s'adapter au contexte actuel, dans le respect des règles sanitaires. Les associations et les commerçants ont pu s'installer gratuitement sans qu'aucune redevance ne soit perçue par la Mairie. Car il fallait redonner du baume au cœur à tout le monde, y compris aux exposants.



Stand de l'entraide

Des tentes ont été prêtées par la Mairie et un service de navettes gratuites ont été mises à disposition entre le centre-ville et Villers 2000 pour que personne ne soit exclu de l'événement.



Des navettes gratuites ont été mises en place sous la forme d'une calèche et d'un mini-bus mis à disposition par le club de football de l'ASVH.

La Lettre de Villers-sur-Mer — janvier/février 2021



13





stand de l'APE



stand de l'ASVH



stand « Théâtre et compagnie »



stand Téléthon

stand d'EAPA (école Béthanie)



stand de l'Entraide



stand AVA

12. Une réouverture du Paléospace très attendue

Si le contexte sanitaire le permet... L'occasion de découvrir l'exposition temporaire !

Les paléontologues ont mis au jour un site de fouilles exceptionnel en France. Chaque année des ossements fossiles très rares et spectaculaires sont découverts à Angeac-Charente : il y a 140 millions d'années, cette partie de la France était couverte de marécages, de lagunes et de cours d'eau au fond desquels se sont fossilisés les restes de la faune et de la flore de l'époque.

Bienvenue sur le chantier de fouille le plus exceptionnel de France !

Cette exposition illustrée et ludique vous permet d'observer les grands fossiles tout récemment découverts en France et vous plonge dans l'atmosphère d'un marécage du Crétacé : observez en 3D les crocodiles, tortues, poissons, reptiles qui vivaient ici et les dinosaures qui peuplaient la région. Parmi ceux-ci, évoluait une espèce de dinosaure sauropode qui est considérée comme l'une des plus grandes au monde.

Un fémur de plus de deux mètres !

Il y a 10 ans s'est ouvert le plus grand chantier de fouille paléontologique de France à Angeac Charente, avec la découverte d'un fémur de 2 m de long d'un grand dinosaure herbivore.

Cet os long est dans un état exceptionnel de conservation comme la plupart des fossiles mis au jour. C'est un écosystème entier préservé qui est représenté dans l'exposition : dinosaures, ornithomimosaur, crocodiles, tortues, poissons, reptiles vo-



lants, conifères, tougères, graines... Ce gisement est l'un des seuls connus dans le monde à livrer une telle diversité de fossiles et confirme son statut de grand site à dinosaures avec la découverte en 2019 d'un deuxième grand fémur.

Comme pour les précédentes expositions, la scénographie de l'exposition est souhaitée ludique et les illustrations nous projettent dans l'environnement du site de fouille avec la mise en situation d'une tente de chantier qui permet de réaliser les travaux plus délicats du tamisage des sédiments pour y découvrir des microfossiles, du dégagement, d'identifier des fossiles...

Cette exposition est le fruit d'un partenariat avec le musée d'Angoulême et l'association Paléocharente.

Tarifs : 8,90 €/adulte
6,90 €/enfant



13. Villers adhère au programme de valorisation des parlers normands

Notre équipe municipale a manifesté son intérêt pour la démarche de la région Normandie de sauvegarde et de valorisation des parlers normands, éléments de notre patrimoine immatériel.

Le nom de notre Commune sera traduit en normand, pour ensuite éventuellement figurer sur des panneaux bilingues aux entrées de notre Commune.

Un Conseil Scientifique et Culturel des parlers normands nous proposera, dans les mois qui viennent, une traduction rigoureuse basée sur des recherches tout aussi rigoureuses.



L'équipe municipale effectuera dans les années qui viennent de gros efforts pour mettre en valeur le patrimoine de notre ville. Sans oublier, donc, de positionner Villers et son patrimoine sur la carte de notre territoire et de la Normandie.



14. Une politique sanitaire volontaire



Dans un texte publié mardi 29 décembre 2020 dans *Le Figaro*, 200 maires français ont promis de se faire vacciner contre la Covid-19 pour « **montrer l'exemple** ».



Parmi ses maires, on retrouve Thierry Granturco, notre Maire qui déclarait dans *le Pays d'Auge* que

« [Cette démarche] m'a semblé intéressante car, en dépit de tous les efforts du gouvernement pour gérer cette crise sanitaire exceptionnelle, et malgré tous les efforts de communication déployés depuis Paris depuis des mois, son message auprès des Français passe difficilement. Une partie de nos administrés a perdu confiance dans la parole de nos autorités gouvernementales. Trop changeante pour rester audible. Il faut quand même rappeler que la doctrine du gouvernement n'a cessé d'évoluer face à la Covid-19. Il y a quelques mois à peine, le port du masque était jugé inutile. Puis il est devenu tellement nécessaire que son port a été rendu obligatoire. Au point d'ailleurs que ne pas le porter est devenu depuis lors une contravention. Par ailleurs, comprendre la logique des ouvertures ou fermetures de commerces, de moyens de transport, de lieux de culte, de sport, de culture... relève d'une logique qui défie l'intelligence des Français.

Bref, les « sachants » ne savent plus. Ils expriment depuis des mois des vérités que les faits contredisent. Ils se contredisent aussi entre eux, quand ils ne se contredisent pas tout seuls, d'une émission télévisée à l'autre.

La confiance doit être restaurée. Et les maires sont à cet égard les mieux placés pour intervenir.

Au pays de Pasteur, le vaccin n'est pas roi. À nous, maires, de le soutenir. »

Une équipe municipale sur le pont pour faire face à la crise sanitaire

• Tests gratuits

Depuis le début de cette crise sanitaire, notre équipe municipale a organisé plusieurs sessions de tests gratuits qui ont amené plusieurs centaines d'entre vous à vous faire tester.

• Contrôles et rappels à la loi

Elle a organisé de nombreux rappels à la loi, dans les commerces et dans nos rues avec le soutien des forces de gendarmerie qui elles, ont procédé à des verbalisations.

• Trajets gratuits vers les centres de vaccination

Elle a aussi organisé des trajets gratuits pour les Villersois(es) devant se faire vacciner dans les lieux de vaccination retenus par le gouvernement dans notre Département.

• Actions d'information générales et ciblées

Elle a mis en place une information quasi quotidienne sur le sujet portée par nos dinosaures symboliquement masqués.



Elle a aussi organisé une opération spéciale auprès des enfants de notre école. **Marie-Anne GABREAU**, Adjointe au Maire et médecin généraliste à Villers, a rendu visite aux enfants de l'école élémentaire *Victor Duprez* pour leur expliquer comment porter le masque et répondre à leurs questions sur la COVID19.

Nos « bouts de choux » se voient dorénavant contraints de porter un masque toute la journée. Et pour nous, et a fortiori pour eux, c'est tout sauf évident. Certains d'entre eux ne comprennent pas bien ce qu'il se passe. D'autres sont inquiets.

La Docteure Marie-Anne GABREAU a répondu à leurs interrogations. Qu'elle en soit remerciée.



- **Reconstitution de nos stocks de masques**

Pour faire face à une éventuelle recrudescence non maîtrisée de la circulation de la Covid10 et/ou de ses variants, l'équipe municipale a reconstitué les stocks de masques de notre ville.

- **Interventions sociales fortes et constantes via l'Entraide de Villers-sur-Mer**

Notre équipe municipale a également subventionné l'Entraide pour que cette association et ses bénévoles puissent continuer à distribuer des masques, à livrer des paniers solidaires à ceux se trouvant en difficulté financière, à faire de la livraison de courses, de médicaments, etc...

- **Interventions financières au profit de nos commerçants**

Elle a enfin subventionné nos commerçants, via l'UCIA, pour leur permettre de recevoir un peu d'aide en trésorerie et les a orientés, chaque fois que de besoin, vers le Guichet Unique Entreprises mis en place à la Mairie pour les accompagner dans leurs demandes d'aides économiques.

Une politique pensée et structurée

Les interventions de l'équipe municipale ont été :

- **sanitaires** avec la mise en place de sessions de tests gratuits, l'organisation de trajets pour la vaccination, des actions d'information, de contrôle, la reconstitution de nos stocks de masques, ... ;
- **sociales** avec la mise en place d'actions fortes et spécifiques de soutien aux Villersois durant cette période via l'Entraide de Villers-sur-Mer ;
- **économiques** avec une aide en trésorerie pour les commerçants et la mise en place d'un Guichet Unique Entreprises pour les accompagner dans leurs demandes d'aides économiques.

Une politique qui aura en tout cas retenu l'attention des médias nationaux qui se sont penchés plusieurs fois sur ce qui se faisait à Villers-sur-Mer pour faire face à la crise sanitaire.

Notre Maire et son équipe municipale continuent en tout état de cause à suivre cette crise sanitaire de très près et sont prêts à agir et réagir dès que besoin.



Pour empêcher la propagation de la COVID-19, suivez ces recommandations :

- **Lavez-vous fréquemment les mains.** Utilisez du savon et de l'eau, ou une solution hydroalcoolique.
- **Tenez-vous à distance** de toute personne qui tousse ou éternue.
- **Portez un masque** lorsque la distanciation physique n'est pas possible.
- **Évitez de vous toucher les yeux, le nez ou la bouche.**
- En cas de toux ou d'éternuement, **couvrez-vous le nez et la bouche avec le pli du coude ou avec un mouchoir.**
- Restez chez vous si vous ne vous sentez pas bien.
- **Consultez un professionnel de santé si vous avez de la fièvre, que vous toussiez et que vous avez des difficultés à respirer.** Prévenez le professionnel de santé par téléphone au préalable. Il pourra ainsi vous orienter rapidement vers l'établissement de santé adéquat. Cela vous protège, et empêche la propagation des virus et d'autres infections.



15. Réseaux télécoms: montée en puissance

Nous avons tous fait face, de manière récurrente, à la difficulté à Villers de se connecter convenablement à un réseau téléphonique. Particulièrement en été lorsque la population est dense et que le nombre de personnes utilisant les réseaux est important.

L'équipe municipale a donc travaillé avec les différents opérateurs télécoms nationaux pour tenter de régler ce problème. Une première réunion de travail s'est tenue en présence des 4 opérateurs nationaux (par ordre alphabétique) :

- Bouygues
- Free
- Orange
- SFR



L'engagement a été pris par ces opérateurs d'améliorer la qualité de leurs équipements installés dans le clocher de l'église (en profitant des travaux imminents) avant l'été 2021.

Le but est d'améliorer la qualité de réception au sein de notre ville et de mettre en place des antennes 4G (évolutives 5G si la décision devait être prise de passer en 5G), sachant qu'aujourd'hui certains opérateurs n'ont pas d'antennes 4G sur la ville de Villers et opèrent avec des antennes 3G... voire 2G.

D'autres emplacements dans la ville sont également à l'étude pour améliorer la qualité du réseau.

Villers va donc bientôt avoir une couverture téléphonique digne de ce nom et utiliser son téléphone portable dans notre ville devrait donc devenir plus aisé dans quelques mois.

16. Les travaux entrepris dans et pour Villers

Les travaux de l'église Saint-Martin

Ces travaux de rénovation ont démarré en décembre dernier et concernent la façade de l'entrée de l'édifice religieux.

Classée depuis 2006 à l'inventaire des Monuments historiques en raison de sa qualité architecturale et de son décor, notamment l'ensemble de ses verrières, l'église Saint-Martin a été construite à la fin du XIXe siècle au-dessus de la précédente qui était alors trop petite. Villers était devenue une station à la mode et l'église n'était pas suffisamment grande pour recevoir les estivants.

Comme en témoigne l'un des vitraux de l'édifice religieux, la première pierre a été posée le 18 septembre 1872 et les travaux avaient duré 25 ans.

Aujourd'hui, cette église a besoin de soins, de très nombreuses pierres s'effritent et doivent donc être traitées ou changées pour que l'église retrouve son unité architecturale. Si l'église néogothique a été diagnostiquée dans son intégralité, des travaux concernant la façade de l'entrée, la tour et le clocher culminant à 35 mètres, ont été désignés comme les plus urgents. Les travaux devraient durer huit mois, avec un démontage de l'échafaudage en juin 2021, pour la saison.

En tout, neuf entreprises interviendront. Différents corps de métiers sont en effet nécessaires pour réaliser un travail de maçonnerie (pierre de taille, de sculpture, traitement de la pierre), de couverture et de charpente ainsi qu'une restauration des vitraux.

• Un peu d'histoire

L'Église Saint-Martin est réputée pour son très bel ensemble de vitraux réalisé par l'atelier Duhamel-Marette d'Évreux entre 1874 et 1898, où l'on peut notamment « lire » la vie du Christ, au niveau du chevet, et celles de Saint-Joseph et de la Sainte-Vierge, dans les transepts. D'autres mettent en lumière les Pères de l'Église, la vie de Saint-Martin, saint patron de l'église, ou encore la vie de la Sainte-Germaine de Pibrac, en hommage à Germaine Demachy, comtesse de Béarn, très attachée à Villers-sur-Mer.



Ces grands murs de verre font véritablement la particularité de cette église qui dans certains articles, à une époque, était surnommée La Sainte-Chapelle balnéaire. D'ailleurs, à côté de ces travaux de rénovation, la Commune a notamment réalisé une valorisation de ces vitraux par un éclairage intérieur.

Enfouissement des réseaux

Une première phase de travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications a démarré début janvier et se poursuit jusqu'au printemps.

La Commune de Villers-sur-Mer va progressivement faire enfouir, grâce à l'aide d'ERDF, les réseaux électriques de la quasi-totalité des rues publiques.

La première tranche de travaux concernera la route du Château, le chemin du Château, le chemin de Saint-Vaast, l'avenue Clémenceau, le chemin du Moulin, le chemin de Colleville, le chemin du Bois et le chemin de Préfontaine.

Les opérations d'enfouissement qui portent sur les réseaux aériens de distribution publique d'électricité et de télécommunications électroniques permettent de :

- **gagner en sécurité** : par son obsolescence, le réseau aérien, en particulier en fil nu, peut s'avérer dangereux (risques de chute, courts-circuits, incidents notamment lors de l'élagage des arbres...);
- **gagner en qualité** : ces travaux permettent d'optimiser la qualité de distribution par la mise en place d'un réseau neuf et souterrain (à l'abri des intempéries);
- **améliorer l'espace public**.

Avec la disparition des réseaux aériens, le cadre urbain sera embelli. Grâce à la diminution du nombre de poteaux sur les trottoirs, la circulation sera également facilitée pour les piétons et les personnes à mobilité réduite.



Agrandissement et aménagement du cimetière

Parmi les travaux réalisés sur notre Commune en 2020, il y a eu ceux de l'agrandissement et de l'aménagement du nouveau cimetière, situé chemin des Vignes.

Créé en 1998, ce dernier a vu son taux d'occupation de concessions arriver à son maximum. Il était donc nécessaire et urgent de l'agrandir.

Les travaux sont réalisés par tranche. En 2020, la première a coûté 51 240 €. Elle comprend :

- la **création d'une allée principale** avec dessertes,
- une **restructuration de l'allée** existante,
- la **transformation des fossés** en tranchées drainantes,
- la **création d'un point d'eau**,
- et l'**aménagement de 180 nouveaux emplacements** dont **6 columbariums**.

L'équipe municipale accompagnée des services techniques, travaille déjà sur l'aménagement d'une future tranche dans les 2 à 3 ans à venir !



17. La Sécurité, première des Libertés

Un appartement d'urgence pour les victimes de violences intrafamiliales



20

Un logement pour protéger les victimes: pour faire face à ce problème de société, encore amplifié pendant le confinement, l'équipe municipale a mis un appartement d'urgence à la disposition des victimes de violences conjugales. **Un engagement qui fait partie du programme électoral de notre Maire et de son équipe.**

Cet appartement dont l'adresse est gardée secrète, ne sera pas affecté à d'autres fins que d'accueillir les victimes et leurs enfants, à n'importe quelle heure du jour et de la nuit.

Car dans ce genre d'urgences, il faut pouvoir réagir immédiatement et offrir un toit aux victimes qui fuient la violence de leurs conjoints.

« **Quand vous êtes frappée, violentée, que vos enfants sont en danger, il faut d'abord pouvoir fuir son appartement et se dire qu'on sera logé immédiatement. Cet appartement a été aménagé et sorti du parc immobilier de la ville** », déclare notre Maire.

Et ensuite... ?

Une fois l'urgence traitée, il convient d'apporter aux victimes une aide plus pérenne. L'équipe municipale a donc créé une cellule d'aide aux victimes de violences conjugales.

Elle est composée de :

- **Marie-Anne GABREAU**, médecin généraliste et Adjointe à la santé,
- **Chhun-Na LENGART**, Adjointe aux affaires sociales et Vice-Présidente du CCAS de Villers-sur-Mer et de l'association Entraide Villers-sur-Mer,
- **Louis RONSSIN**, Conseiller municipal délégué à la sécurité,
- ainsi que de **la police municipale**.

Le but de cette cellule est de gérer l'appartement d'urgence à disposition mais également de proposer un accompagnement afin d'aider les victimes à sortir du cercle de la violence.

Un membre de l'équipe municipale reste d'astreinte 24h/24, 7j/7 et 365j/365 pour faire face à ces cas d'urgence et est joignable via le numéro d'urgence suivant :

☎ **0633298994**

• N'hésitez pas.

Ce numéro peut aussi être utilisé directement par des victimes de violences ou par leurs amis ou leurs voisins afin de venir parler des violences et des solutions possibles en respectant leur anonymat.

Notre ville a signé un partenariat avec la Société Nationale de Sauvetage en Mer

Depuis plus de 50 ans, Villers-sur-Mer est liée à la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM).

Chaque Villersois a pu remarquer, l'été, ces hommes et femmes vêtus tout en orange qui participent à la surveillance de la baignade.

Nous soutenons cette institution de manière générale car elle forme des jeunes gens qui sont le 1er maillon de la chaîne des secours en mer. Et nous soutenons la SNSM de Trouville-Deauville de manière plus particulière, car elle assure la sécurité maritime sur nos côtes et intervient chaque année pour secourir des baigneurs mais également des bateaux ou embarcations en difficulté au large.

Soutenir la SNSM, c'est soutenir le bénévolat du secourisme.

Soutenir la SNSM, c'est rester fidèle à notre identité historique de « Villers-sur-Mer Station SNSM ».

Soutenir financièrement la SNSM c'est finalement l'aider à financer ses équipements et s'assurer que ceux qui se baignent ou prennent la mer à Villers, le font en toute sécurité.

Cette année, la nouvelle équipe municipale a décidé de transformer cette subvention en un partenariat qui se déclinera dans les

La Mairie lance des contrôles de sécurité dans l'ensemble des établissements recevant du public (ERP) de notre ville

L'ouverture d'un ERP est soumise à des obligations de sécurité et de lutte contre les incendies qui s'imposent au moment de la construction et au cours de l'exploitation.

Louis RONSSIN, conseiller municipal en charge des questions de sécurité au sein de l'équipe municipale et **Vincent LEFORT**, employé municipal chargé de ces questions, ont commencé leurs premiers contrôles. Tous les commerces, quels qu'ils soient, seront concernés.

L'objectif est de contrôler pour aider et accompagner.

Pas de contrôler pour sanctionner.

Mais le contrôle du bon respect de ces règles doit avoir lieu. Car n'oublions pas qu'elles ont pour but d'assurer la sécurité des personnes et la tranquillité publique dans notre ville.



artenariat le de Sauvetage en Mer (SNSM)



mois qui viennent en plusieurs interventions de la SNSM dans notre ville, y compris auprès de nos enfants. Parce que Villers-sur-Mer est une station balnéaire et qu'assurer la sécurité en mer est donc essentiel pour notre ville.

Au nom de toutes les Villeroises et de tous les Villersois, merci très sincèrement à la SNSM de veiller sur nous, parfois au péril de la vie de ses sauveteurs.

• Pour faire un don à la SNSM



Station SNSM de Villers-sur-Mer
Mairie - 7 rue du Général de Gaulle
14640 Villers-sur-Mer

Présidente : **Patricia Forin**
president.villers-sur-mer@snsnm.org



18. Social: focus sur l'Entraide

Dès le début du premier confinement, le 19 mars, un dispositif « **Entraide Coronavirus Villers-sur-Mer** » a été mis en place par Thierry GRANTURCO et son équipe, alors simples candidats aux élections municipales.



De gauche à droite, premier rang: **Chhun-Na LENGART**, Adjointe au Maire en charge des affaires sociales et Vice-Présidente de l'association « *Entraide Villers-sur-Mer* » - **Julie CHAUVIN**, Présidente de l'association - **Franck LEBAILLIF**, membre fondateur et bénévole de l'association.

Deuxième rang, **Jacques et Catherine NOTTET** ainsi que **Patrick VARLET**, membres fondateurs et bénévoles de l'association.

CCAS. » explique Julie CHAUVIN, Présidente de l'association « *Entraide Villers-sur-Mer* ».

« **L'action sociale, portée par la Mairie, est une action qui émane d'une volonté publique. Avec l'Entraide, ce sont les citoyens qui retroussent leurs manches pour aider leurs prochains** », renchérit Chhun-Na LENGART, Adjointe au Maire chargée de la vie sociale.

L'association « Entraide Villers-sur-Mer » signe un partenariat avec la Commune.

Pour renforcer la coordination et l'action de cette structure, une convention avec la Commune de Villers-sur-Mer a été établie qui prévoit, entre autres, la mise à disposition d'un garage et d'un bureau-espace partagé, rue Bagot.

L'Entraide sur le terrain

L'Entraide est sur le terrain tous les jours en soutien des Villersois et Villersaises qui le souhaitent. Ses bénévoles continuent leurs actions: aide à un déménagement, livraisons de médicaments, livraisons de papiers solidaires, offre de mobilité...

L'Entraide a reçu des dons de vêtements, de vaisselles, de meubles et prévoit une boutique éphémère et solidaire quand cela sera possible.

Dans une ville de 2 700 habitants, où 2/3 des Villersois (es) ont plus de 60 ans et où nombreux d'entre eux/elles sont isolé(e)s, *l'Entraide*, c'est un peu « SOS amitié ».

Pour les personnes isolées qui ne sont parfois pas numérisées et/ou qui sortent peu, le téléphone et les livraisons ce sont **des liens très importants. Le tout effectué bénévolement par des gens formidables!**

Une belle histoire

Tout a débuté par une page *Facebook*, le 19 mars 2020, lors du premier confinement « **Entraide Coronavirus Villers-sur-Mer** », appelant à la mobilisation.

Une centaine de bénévoles actifs se sont immédiatement relayés, chaque jour, pour aller à la rencontre des plus isolés, livrer les courses, les médicaments, confectionner des masques en tissu... Pour un grand nombre de personnes âgées ou isolées, *l'Entraide* a été le seul lien pendant la période de confinement.

Et depuis, *l'Entraide*, constituée depuis lors en association, a multiplié ses actions et s'est pérennisée. Une dynamique est née, accompagnée par un nombre important de participants.

« **Cette association intervient dans des domaines du soutien et d'actions auprès de la population la plus fragile. Ces actions sont complémentaires des missions plus régulières et encadrées du**

• **N'hésitez pas.**

Le standard de *l'Entraide* peut être contacté par téléphone ou par email :



0651 00 37 26
entraidevillers@gmail.com



ENTRAIDE
VILLERS-SUR-MER
06 51 00 37 26

entraidevillers@gmail.com

19. Les Sports

Les champions sportifs villersois de la saison 2019/20

La Commune a remis pour la première fois un trophée aux champions sportifs de l'année aux Villersois et aux associations villersaises.

L'objectif de cette action est de mettre en lumière et de remercier ceux qui par leurs performances individuelles (sportifs ou sportives) ou collectives (associations, clubs) ont fait briller notre ville sur la scène sportive locale, régionale, nationale, voire internationale.

Les lauréats cette année ont été (par ordre alphabétique) :

En individuel :

- **Mathieu CHAPELLE** et **Anaïs GRAVELAIS** — VTT Tandem - 2es aux championnats de France
- **Ludovic CŒUR DACIER** — VTT - Champion du Calvados
- **Marija CORNWALL** — Sambo - 3e aux championnats de France
- **Jean-Jacques DUMONT** — VTT - Champion du Calvados
- **Gaétan DUVAL** et **Hugo MARTIN** — Catamaran SL 16 - Champions départementaux
- **Maëli GIROT** — Tennis de table - Championne de France
- **Jessica GRENET** — VTT - Championne de Normandie



- **Victor GUERIN** et **Maël DELAITRE** — Catamaran SL 15 - Champions départementaux
- **Alyssa REGUER** — Tennis - médaillée sur tournois mondiaux
- **Sybille RONSSIN** — Sambo - Championne de France

Les associations/clubs :

- **AJV** — Tennis de table - Champion 1re division départementale et vainqueur de la coupe du Calvados
- **ASVH** — Football - label de la Fédération Française de Football pour sa section féminine et montée des deux équipes réserves
- **TCV** — Tennis - label Roland Garros

Une opération qui se renouvellera chaque année lors du Forum des Associations.

Foot: un stade désormais aux normes !

Une excellente nouvelle est arrivée de la Fédération Française de Football (FFF) en fin d'année 2020 : **notre stade André Salesse est officiellement homologué « stade de niveau 4 ».**

Concrètement, notre stade est désormais aux normes pour accueillir des rencontres de Régional 1 et National 3, et ce jusqu'en 2030 !

Les travaux ont principalement visé à mettre aux normes les bancs de touches, les dimensions du terrain et de la main courante et à ajouter un banc de touche pour les délégués officiels, à installer un tunnel pour la sortie des joueurs, un panneau d'affichage électronique des scores et des pare-balls.

Un système d'arrosage automatique ainsi que l'achat d'un robot tonte complètent ces travaux.

Une homologation pour répondre à ses ambitions

Si pour certains, cette homologation du



stade ne semble pas très importante, pour le club résident, elle l'est.

Aujourd'hui, le club évolue en Régional 2. L'objectif est d'atteindre le niveau national en continuant à pouvoir jouer à domicile grâce à la mise à niveau du stade.



Une grande prudence budgétaire

Cependant, des travaux d'éclairage restent nécessaires pour permettre à l'ASVH de continuer à se structurer. Ils avaient été budgétés par l'équipe municipale sortante mais la nouvelle équipe municipale a décidé de repousser ces travaux et d'affecter ce budget à d'autres priorités.

L'équipe municipale assure néanmoins l'ASVH de son plein soutien et félicite le club pour sa progression fulgurante depuis 4 ans.



La course Mer Monts Marais 2020 a été une vraie réussite !

Près de 400 participants ont pris cette année le départ de la course à pieds « **Mer Monts Marais 2020** » dans l'une des épreuves suivantes :

- 21 km,
- 12 km,
- 5 km,
- 12 km - marche nordique.

Le départ et l'arrivée de cette 3e édition, sur la vaste esplanade du Paléospace de Villers-sur-Mer, ont permis d'accueillir les participants et leurs familles dans les meilleures conditions et de respecter les gestes barrières.



Le succès de cette 3e édition revient essentiellement à l'énorme tra-

vail de préparation de l'équipe organisatrice de l'association "Les 21 km Mer Monts Marais", dont Noëlle, Jean-Jacques, Philippe, Samba, etc..., entourés de nombreux bénévoles assurant la sécurité et le ravitaillement.

Un grand bravo à eux !

Qu'ils soient assurés du soutien de la ville de Villers, avant, pendant et après la course, pour renouveler cette année un « Mer Monts Marais 2021 » aussi réussi !

Les participants – dont plusieurs membres de l'équipe municipale qui ont chaussé leurs baskets pour l'occasion – ont particulièrement apprécié cet exigeant parcours en communion avec la nature : la plage de Villers-Blonville rafraîchie par le vent et animée par les vagues déchaînées, la montée vers Benerville et le Mont Canisy et ses sous-bois abrités, la traversée du Parc des Enclos ouvert exceptionnellement pour la course, et enfin le Marais révélant sa flore et sa faune généreuses.



L'État civil villersois de l'année 2020

NAISSANCES

- **Chloé FUNG-KWOK-CHINE**, née le 23 janvier 2020
- **Anavaï OSMONT**, née le 27 mai 2020
- **Brune DEHOULLE**, née le 16 juin 2020

MARIAGES

- Monsieur **Cédric LANOIS** et Madame **Ambre LOEVEN**, mariés le 18 juillet 2020
- Monsieur **Sébastien GALKOWSKI** et Madame **Célia RICHARD**, mariés le 5 septembre 2020
- Monsieur **Thibault GICQUEL** et Madame **Anaïs CARON**, mariés le 12 septembre 2020
- Monsieur **Arnaud CATALOGNE** et Madame **Stéphanie BODINEAU**, mariés le 26 septembre 2020

DÉCÈS

- Monsieur **Cédric POMMIER**, décédé le 3 décembre 2019
- Madame **Monique LAQUERRE**, décédée le 3 décembre 2019
- Madame **Martine PRYET**, décédée le 10 décembre 2019
- Monsieur **Jean SIMON**, décédé le 2 janvier 2020
- Madame **Jeannine GONTHIER**, décédée le 6 janvier 2020
- Madame **Joséphine JAGER**, décédée le 24 janvier 2020
- Madame **Marie-Christine ALCAÏNA**, décédée le 15 février 2020
- Monsieur **Claude LEBAILLIF**, décédé le 7 mars 2020
- Madame **Jacqueline CRIQUET**, décédée le 8 mars 2020
- Monsieur **Fernand LEFORT**, décédé le 11 mars 2020
- Monsieur **Daniel ADAM**, décédé le 11 mars 2020
- Monsieur **Francis JAFFART**, décédé le 15 mars 2020
- Madame **Michelle CHESNAIS**, décédée le 21 mars 2020
- Monsieur **Jacques DESCOURTIS**, décédé le 27 mars 2020
- Monsieur **Désiré BOURGEON**, décédé le 1er avril 2020
- Monsieur **Marcel DE CHAUMONT**, décédé le 15 avril 2020
- Monsieur **Camilo TEIXEIRA RÊDE**, décédé le 30 mai 2020
- Madame **Marie Noële PELLÉ**, décédée le 2 juin 2020
- Madame **Michèle TRIBHOU**, décédée le 14 juin 2020
- Monsieur **Daniel CARRÉ**, décédé le 23 juin 2020
- Monsieur **Daniel GOBERT**, décédé le 29 juin 2020
- Monsieur **Michel DOUSSET**, décédé le 13 juillet 2020
- Monsieur **Georges HAEDENER**, décédé le 20 juillet 2020
- Monsieur **Jacques PALERMO**, décédé le 21 juillet 2020
- Madame **Mauricette MOMON**, décédée le 13 septembre 2020
- Madame **Marie-Chantal POIRET**, décédée le 28 septembre 2020
- Monsieur **Pierre MIGDAL**, décédé le 10 octobre 2020
- Monsieur **Kheir GHARBI**, décédé le 18 octobre 2020
- Monsieur **Albert MONTIN**, décédé le 12 novembre 2020
- Monsieur **Moïse MARIE**, décédé le 13 novembre 2020
- Monsieur **Jean VILDIER**, décédé le 26 décembre 2020

Information

Pour des raisons légales, les naissances ne peuvent être publiées qu'avec l'autorisation expresse des parents, lors de la déclaration de la naissance auprès des services de l'État-Civil.

À l'inverse, selon les mêmes dispositions légales, ce n'est pas nécessaire pour les avis de décès ou les mariages.





1



Falaises des Vaches Noires⁽¹⁾
Accessibles uniquement par la plage à morée basse.

2

Méridien de Greenwich⁽¹⁾
Longitude 0 - Point d'entrée sur le continent européen.

3

4

5

6



Le marais de Villers⁽¹⁾
Site naturel protégé.

Marais de Villers

BLONVILLE SUR MER

DIRECTION DEAUVILLE TROUVILLE / MER HONFLEUR

DIRECTION DEAUVILLE TOUQUES

DIRECTION PONT L'ÉVEQUE BEAUMONT EN AUGE

DIRECTION TROUVILLE SUR MER DEAUVILLE

DIRECTION CAEN

CENTRE VILLE
City center / Stadtzentrum



Un riche patrimoine architectural⁽¹⁾
Nombreuses villas « Belle Époque ».



700 hectares de campagne⁽¹⁾
Avec de superbes chemins creux typiques du Pays d'Auge.

ECHELLE 1 : 10 000 (1 cm = 100 m)
Scale / Kartenmaßstab

- Stationnements payants en juillet et août
Pay and display parking (from July to August)
Gebührenpflichtiger Parkplatz im Juli und August
- Chemins pédestres Hiking trails / Wanderwege
- Voies piétonnes Car-free zones / Fußweg
- Parkings bus Bus park / Busparkplatz
- Parkings vélos-motos Cycle-bike park / Fahrrad- und Motorradparkplatz
- WC publics Public toilets / Öffentliche Toiletten
- Défibrillateurs Automated external defibrillator
- Zones Wifi Wifi area / WLAN-Zone
- GR223 E9 : Tour du Pays d'Auge
- Long distance trail / Fernwanderweg
- GR26 Long distance trail / Fernwanderweg



Villers sur mer

Plan de ville City map / Stadtplan

OFFICE DE TOURISME ET D'ANIMATION

Place Mermoz - BP 18 - 14640 VILLERS-SUR-MER
Tél. : +33 (0)2 31 87 01 18 - Fax. 02 31 87 46 20
www.villers-sur-mer.fr - contact@tourismevillers.com

Retrouvez-nous sur    



OFFICE DE TOURISME ET D'ANIMATION

LES INCONTOURNABLES

The Villers sur mer highlights / Höhepunkte in Villers sur mer

A3 LES FALAISES DES VACHES NOIRES
Accessibles uniquement par la plage à marée basse.
Circuit - Les Vaches Noires » (Black Coves) - Only reachable during low tide
Die Klippen » Les Vaches Noires » (Schwarzen Kuh) - Nur bei Ebbe und Strand entlang erreichbar

C2 LE MERIDIEN DE GREENWICH
Longitude 0 - Point d'entrée sur le continent européen.
The Greenwich Meridian - International time reference passing through Villers sur mer
Null-Meridian von Greenwich - Eintrittsstelle des europäischen Kontinents.

E2 LE MARAIS DE VILLERS
Site naturel protégé.
The marshland of Villers - Protected area - Natural park
Moor von Villers - Naturschutzgebiet

E2 LE PALÉOSPACÉ - MUSÉE DE FRANCE
La Normandie jurassique il y a 160 millions d'années.
The Palaeospace - Back to jurassic times there are 160 million years
Palaeospace - Die Normandie, jurassique er hat dort 160 Millionen Jahre

B3 UN RICHE PATRIMOINE ARCHITECTURAL
Nombreuses villas « Belle Epoque ».
Rich architectural heritage - Lots of stylish villas from the « Belle Epoque » era (1871-1914)
Reiches architektonisches Erbe - Zahlreiche Villen aus der Belle Epoque (1871-1914)



B3 L'EGLISE SAINT MARTIN

Remarquable exemple du style néo-gothique.
Saint Martin church - Remarkable example of the neo-gothic style
Die Kirche - Bemerkenswertes Beispiel für den neogotischen Stil

D6 700 HECTARES DE CAMPAGNE

Avec de superbes chemins creux typiques du Pays d'Auge.
700 hectares of countryside - With superb sunken footpath typical of the « Pays d'Auge »
700 Hektar Land - Zu sehen sind vor allem die typischen Höhenwege des Pays d'Auge

Liste des rues & chemins

Streets & lanes / Straßen und Wege

Table listing streets and lanes in Villers sur mer, including A. Forin (rue), Acacias (impasse des), Acacias (rue des), Alleaume (impasse), Alsace Lorraine (rue), Ammonites (rue des), Ancien Lavoir (impasse de l'), Ancien Moulin (chemin de l'), Armand (place Louis), Armistice (rue de l'), Auberville (chemin d'), Avenir (rue de l'), Bagot (rue du Lieutenant), Bains (rue des), Baudry (chemin), Beaumont (route de), Beaumont (rue de), Belges (avenue des), Belvédère (chemin du), Bergerie (chemin de la), Boffzen (rue de), Bois (chemin du), Bois Lurette (Carrefour du), Bosquets (rue des), Bouclicaut (rue), Boulard (rue), Brigade Piron (avenue de la), Châlets Louvard (passage des), Champs Rabats (rue des), Château (chemin du), Chenal (rue Marthe)

Table listing streets and lanes in Villers sur mer, including Cimetiére (impasse du), Civille (rue de), Clairouin (rue Denise), Clémenceau (avenue Georges), Clos des Pommiers (rue du), Colleville (ancien chemin de), Cols-Verts (impasse des), Commerce (rue du), Comtesse de Béarn (rue de la), Convers (rue), Dauphins (impasse des), Dives (route de), D'Ornano (rue Michel), Eglise (rue de l'), Eglise au Parc (chemin de l'), Etang (rue de l'), Europe (promenade de l'), Falaise (avenue de la), Feine (rue), Fernand Fanneau (place), Fernand Fanneau (rue du Lt.), Fondu (chemin du), Foulans (rue des), Franchetti (rue du Cdt), Gabions (avenue des), Gabions (impasse des), Gambetta (rue), Général de Castelnau (rue du), Général de Gaulle (rue du), Goelands (rue des), Grives (rue des), Guynemer (rue), H. de Carpentier (rue du Cpt.), Hérouville (rue du Lt. d'), Huit Mai (rue du)

Table listing streets and lanes in Villers sur mer, including Jardins (impasse des), Jardins (rue des), Jeanne d'Arc (place), Koechlin (rue Charles), Léonie (rue), Loutrel (impasse), Loutrel (place), Loutrel (rue), Manoïr (chemin du), Manoïr (rond-point du), Manoïr à l'église (chemin du), Marchal Foch (rue du), Marchal Leclerc (rue du), Marie-Louise (rond-point), Mairies (rue des), Méridien (rue du), Mermoz (place Jean), Moutettes (rue des), Moulin (avenue Jean), Montcel (chemin du), Muttes (passage des), Muttes (rue des), Onze Novembre (place), Ormeaux (chemin des), Osmont du Tillier (rue), Paris d'Illins (rue), Pasteur (rue), Pigeory (rue), Pitre Chevalier (boulevard), Plage (rue de la), Plaque (rue de la), Plein-air (impasse du), Plein-air (rond-point du), Pluviers (impasse des), Poincaré (rue)

Table listing streets and lanes in Villers sur mer, including Préfontaine (chemin de), Rangs (chemin des), Ravenelles (rue des), Ravin (rue du), République (av. de la), Roses (rue des), Rosière (rue de la), Rouges (impasse aux), Saint Ferdinand (rue), Saint Marguerite (rue), Saint Martin (passage), Sainte-Anne (rue), Saint-Vaast (chemin de), Saint-Vaast (vieux chemin de), San-Carlo (chemin de), Sandret (rue), Saucisse (rue), Sauvaigère (avenue de la), Sicard (rue du Docteur), Sources (rue des), Stade André Salesses (rue du), Strasbourg (rue de), Tamaris (rue des), Tennis (rond-point des), Tennis (rue des), Vanneau (impasse des), Verdun (rue de), Vignes (chemin des), Wickham (rue de)

HOTELS

Table listing hotels in Villers sur mer, including LE DOMAINE DE VILLERS & SPA, HÔTEL OUTRE MER, IBIS STYLES DEAUVILLE VILLERS PLAGE, HÔTEL DES FALAISES, LE CELTIC, LE CASTELLAMARE, AU NORMAND, BELLEVUE, Route de Dives

CHAMBRES D'HÔTES

Table listing B&B / GASTEZIMMER in Villers sur mer, including FERME LES CHAMPS RABATS, Stéphanie & Nicolas Simar, LA MASCOTTE, M^{me} De la Serre, LE MONTIVERT, M^{me} Bidard, GITES COTTAGES / FERIEHNHAUS, M^{me} GATINET, rue Sicard, M^{me} ROPERS, M^{me} SIMAR



ÉDIFICES & SERVICES

Table listing public buildings and services in Villers sur mer, including Arrêts de Bus / Bus stop, Bassin Natation école, Bibliothèque, Cabinet médical, Cercle nautique, Cimetiére, Ecole groupe scolaire, Église, Espace culturel, Gare SNCF, Gendarmerie, Mairie, Palaeospace, Office de Tourisme, Pharmacie, Pompiers, Poste, Police Municipale, Poste de secours, Stade André Salesses, Services Techniques



Liste des résidences

Table listing homes / Ferienwohnungen in Villers sur mer, including Algues (les), Annabel, Argonautes (les), Balcons de la mer (les), Balise (la), Balneides (les), Bellevue, Bergerie (la), Brise de Mer, Brise du Large, Casino, CCAS, Clémentine, Clos des Champs Rabats, Clos des Pommiers (le), Clos Normand, Clos Normand (le), Clos Saint-Antoine, Clos de San Carlo, Colombières (les), Commanderie (la), Côte Fleurie, Coteaux de J. Sandret (les), Coteau, Deauville (le), Deauville 2000, Deauville Plage, Donjon (le), Faux Glades (les), Fermes de la Mer (les)

Table listing homes / Ferienwohnungen in Villers sur mer, including Florales (les), Fontaines (de la), France (le), Gabions (des), Galhaubans (les), Grand Cap, Grand Herbage, Grand Large (le), Greenwich (le), Harmonia, Haut de Bois Lurette, Haut Lieu (le), Jardins de la Côte Fleurie, Jardins de la Plage, Kennedy, Kiribati, Lorraine (la), Mairie (de la), Malpelo, Manche (la), Manoïr (le), Marais (le), Marines (les), Meridien (le), Mesnil (le), Mesnil Saint Clair (le), Mount Verno, Neptune, Normandy, Osmondes (les), Panoramique, Parc, Paris d'Illins

Table listing homes / Ferienwohnungen in Villers sur mer, including Plage (la), Plaza, Plein-Air, Plein Ciel, Plein Soleil, Pluviers, Pommerie (le), Portes de la Mer (les), Pré (le), Prévèrger, Régates (les), Régina, Paris (de), Fleurie, Rive d'Auge, Rive Normande, Royal Prestige, San-Carlo (Chateau de), Sauvagère, Soleil Levant, Super Deauville, Thalassa, Vê Maine, Vert Clos, Vieux Pressoir (le), Villas des Roses, Villa Jean-Michel, Village de la Plage, Villageoises (les), Villers 2000, Villers Village